



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine

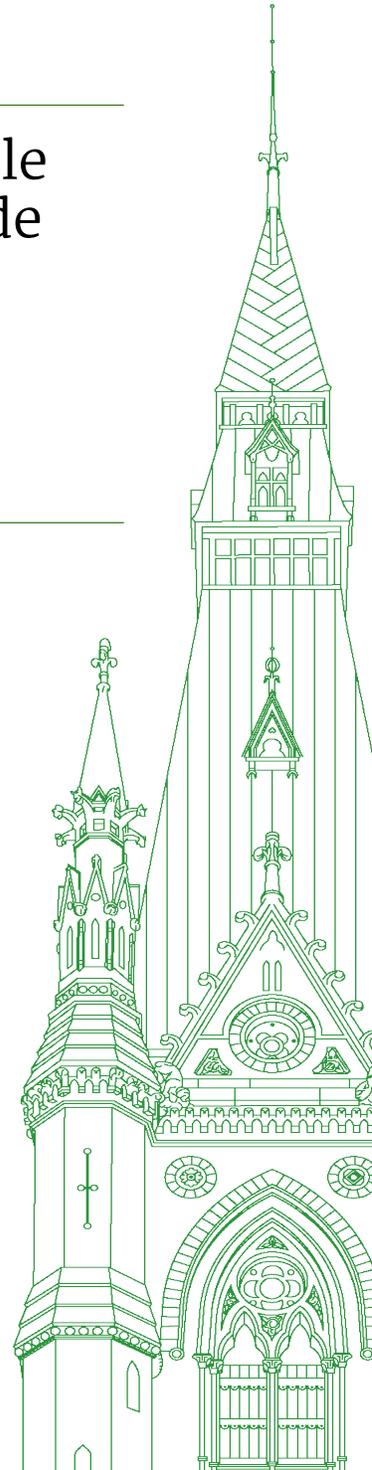
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 028**

Le lundi 27 novembre 2023

---

Président : M. Ken Hardie





## Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine

Le lundi 27 novembre 2023

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.)):**  
La séance est ouverte.

Bienvenue à la 28<sup>e</sup> séance du Comité spécial de la Chambre des communes sur les relations entre le Canada et la République populaire de Chine.

Conformément à l'ordre de renvoi du 16 mai 2022, le Comité se réunit pour étudier les relations entre le Canada et la République populaire de Chine, en mettant l'accent sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

J'aimerais faire quelques commentaires à l'intention des témoins et des membres du Comité.

La réunion d'aujourd'hui se déroule de façon hybride. Les députés participent en personne dans la salle et à distance à l'aide de l'application Zoom.

Veillez attendre que je vous donne la parole par votre nom avant de parler. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez l'éteindre lorsque vous ne parlez pas.

Pour l'interprétation sur Zoom, vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Si vous voulez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour ceux qui participent à distance, veuillez utiliser la fonction « lever la main » de l'application. La greffière et moi-même allons faire de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

Par égard pour mon collègue du comité des pêches, j'aimerais également souligner que si votre écouteur est trop près du microphone, cela provoquera de la rétroaction acoustique, ce qui est très pénible pour nos interprètes, alors faites attention.

À son arrivée, M. Boulerice remplacera Mme McPherson.

**Une voix:** Il est en ligne.

**Le président:** Il est en ligne. Vous voilà.

Monsieur Boulerice, je suis heureux de vous voir.

Le député Leslie remplace le député Kmiec pour la première heure de la réunion, et M. Genuis, je présume que vous êtes ici en votre propre nom.

**Une voix:** Mme Lantsman.

**Le président:** D'accord. Vous êtes ici à la place de Mme Lantsman et le siège est trop petit pour vous. Voilà.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Comme les fonctionnaires, je porte plusieurs chapeaux.

**Le président:** Très bien. D'accord.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Je suis très heureux que nous reprenions nos travaux, au cours desquels nous accueillerons des groupes de témoins et recueillerons des commentaires, en particulier sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, qui a fait l'objet de nombreuses discussions auxquelles certains d'entre nous ont participé à Washington avec nos homologues du comité spécial là-bas.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos invités du premier groupe. Nous accueillons l'ambassadeur Ian McKay, ambassadeur du Canada au Japon et envoyé spécial du Canada pour l'Indo-Pacifique. Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons Weldon Epp, sous-ministre adjoint, Indo-Pacifique, et Amanda Strohan, directrice générale, Politique stratégique, planification et opérations indo-pacifiques.

Monsieur l'ambassadeur McKay, vous avez cinq minutes.

Allumez votre micro, et vous pourrez commencer.

Votre micro est toujours éteint, monsieur l'ambassadeur. Vous nous parlez depuis le futur, je le sais, de l'autre côté de la ligne internationale de changement de date. Voilà. Parfait.

[Français]

**M. Ian G. McKay (ambassadeur du Canada au Japon et envoyé spécial du Canada pour l'Indo-Pacifique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Tout d'abord, je veux vous remercier de m'avoir invité à comparaître devant le Comité aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir faire le point sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et de contribuer à votre étude.

Le Canada a des intérêts importants en jeu dans l'avenir de la région indo-pacifique. Cette dernière est l'épicentre d'un changement générationnel mondial. Toutes les questions qui comptent pour les Canadiens, soit la sécurité nationale, la prospérité économique, les valeurs démocratiques, la qualité de notre environnement et les droits de la personne, seront façonnées par l'évolution de la situation dans cette région et par les relations que le Canada entretient avec ses partenaires indo-pacifiques.

[Traduction]

Ce changement générationnel exige une réponse globale, pérenne et fermement ancrée dans les intérêts nationaux du Canada, ses forces et ses priorités internationales.

L'Indo-Pacifique est la région économique dont la croissance est la plus rapide au monde et elle représente près des deux tiers de la croissance mondiale. D'ici 2030, elle comptera les deux tiers de la classe moyenne mondiale. D'ici 2040, la région représentera plus de la moitié de l'économie mondiale.

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique s'articule autour de cinq objectifs stratégiques interreliés qui s'appuient sur des décennies d'investissement et d'engagement dans la région. Les cinq piliers sont les suivants: promouvoir la paix, la résilience et la sécurité; accroître les échanges commerciaux et les investissements et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement; investir dans les gens et tisser des liens entre eux; bâtir un avenir durable et vert; et faire du Canada un partenaire actif et engagé dans l'Indo-Pacifique.

Bref, monsieur le président, nous parlons de sécurité, de commerce, d'échanges entre les peuples, de climat et de diplomatie. J'aimerais prendre une minute pour décrire très brièvement certains des éléments clés qui sont en cours dans le cadre de chaque pilier de la Stratégie.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, le Canada contribue de façon importante à la sécurité régionale par l'entremise des Forces armées canadiennes. Le déploiement de trois frégates de la Marine royale canadienne, d'un navire de ravitaillement et de deux avions de l'Aviation royale canadienne, ainsi que notre participation accrue aux exercices multilatéraux dans la région, ont été très bien accueillis par nos partenaires de la région. De plus, dans le cadre de cette Stratégie, Affaires mondiales Canada contribue de façon importante au renforcement des capacités de la région en matière de lutte contre le terrorisme et de programmes de réduction des menaces liées aux armes. Ces projets sont réalisés en partenariat avec l'ASFC et la GRC.

Dans le cadre du pilier consacré aux échanges commerciaux, la stratégie offre un soutien accru aux PME, aux entrepreneurs et aux associations de l'industrie du Canada afin qu'ils puissent pénétrer les marchés indo-pacifiques grâce au programme CanExport. Cela comprend un appui aux chambres de commerce canadiennes qui œuvrent dans la région, et il y a une série de missions commerciales d'Équipe Canada au Vietnam, aux Philippines, en Malaisie, en Corée et en Indonésie. La première de ces missions a eu lieu au Japon il y a un mois, et plus de 150 entreprises de l'ensemble du Canada y ont participé.

Le troisième pilier de la stratégie, les échanges entre les peuples, comprend l'élargissement de l'initiative Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada-ANASE afin d'encourager jusqu'à 1 000 étudiants à étudier au Canada, ainsi qu'un programme de bourses d'études pour amener des étudiants, des chercheurs et des universitaires canadiens à poursuivre leurs études et leurs recherches dans la région indo-pacifique, renforçant ainsi les capacités et l'expertise des Canadiens vis-à-vis de la région.

En ce qui concerne le climat et la durabilité, la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique appuiera la mise en valeur des remarquables entreprises canadiennes du secteur des technologies

propres en soutenant les premières démonstrations commerciales dans les principaux marchés de la région indo-pacifique. La recapitalisation de FinDev Canada permettra au Canada de participer de façon plus exhaustive aux projets d'infrastructure et de lutte contre la dégradation côtière liés au climat qui sont essentiels dans de nombreux pays de la région indo-pacifique.

• (1540)

Enfin, en ce qui concerne la diplomatie, dans le cadre de la Stratégie, la priorité du Canada est de devenir un partenaire plus actif, plus engagé et plus fiable dans la région. Nous intensifierons et approfondirons les partenariats politiques, économiques et sécuritaires avec une diplomatie élargie dans les postes clés, avec notamment l'ouverture inédite d'une mission diplomatique aux Fidji.

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique a été créée en grande partie pour donner suite à l'émergence de la Chine comme grande puissance économique et militaire mondiale et pour approfondir et élargir nos engagements avec nos partenaires dans la région. Cela comprend l'Inde, avec laquelle nous traversons une période extraordinairement difficile. Bien que rien de ce qui s'est produit au cours des derniers mois n'aurait pu être prévu à la création de la Stratégie, je suis d'avis que l'approche pangouvernementale qui dure depuis 10 ans à l'égard de la région indo-pacifique nous permettra de résister avec succès à cette tempête et aux suivantes.

Sur ce, monsieur le président, je serai ravi de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, monsieur l'ambassadeur McKay.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions, mais je n'ai pas précisé les noms de nos remplaçants du côté libéral. Mme Damoff remplace M. Oliphant. M. Casey représente Mme Lalonde, et M. McDonald représente M. Fragiskatos.

Pour notre première série de questions de six minutes au maximum, nous allons passer à M. Seeback. Allez-y.

**M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

En lisant la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, à la page 9... On y parle de pays particuliers. Cela commence à la page 7 avec la République populaire de Chine. Puis, bien sûr, le prochain pays dont il est question est l'Inde. Il est précisé que le Canada s'engage à « tenter d'élargir l'accès au marché en concluant un accord commercial des premiers progrès, ou ACPP, lequel pourrait mener à un accord de partenariat économique global ».

Où en sommes-nous en matière d'accord commercial préliminaire avec l'Inde?

**M. Ian G. McKay:** Compte-tenu des événements récents, les discussions en vue d'un accord de libre-échange avec l'Inde ont pour l'essentiel été suspendues. Elles l'ont été pour permettre le déroulement du processus qui nous permettra de traverser cette situation difficile avec l'Inde.

Les accords de libre-échange sont des entreprises globales extraordinairement complexes et je pense qu'il serait important que ceux qui négocient l'accord des deux côtés puissent le faire sans distraction importante.

**M. Kyle Seeback:** Le point suivant de la Stratégie indique que le Canada va « créer un bureau Canada-Inde au sein du Service des délégués commerciaux afin de promouvoir la mise en œuvre de l'ACPP ».

Je suppose que cela ne s'est pas encore produit non plus.

• (1545)

**M. Ian G. McKay:** C'est aussi ce que je crois comprendre.

Si je me trompe, je suis certain que M. Epp me corrigera, mais je présume que cela a également été mis en attente.

**M. Kyle Seeback:** On lit ensuite que le Canada va « investir dans les gens et leur permettre d'établir des liens entre eux [...] en renforçant la capacité de traitement des demandes de visa du Canada à New Delhi et à Chandigarh ». À ce propos, lorsque je siégeais au Comité de l'immigration, on nous a dit que les demandes de visa n'étaient plus traitées à Chandigarh. On se contentait de les recueillir et de les envoyer à Delhi pour qu'elles soient traitées.

Ma question comporte deux volets. Premièrement, le Canada renforce-t-il sa capacité de traitement des visas à New Delhi et à Chandigarh? Et deuxièmement, est-ce que les demandes sont traitées à Chandigarh, ou est-ce qu'on se contente de les traiter à New Delhi, comme on me l'a dit au Comité de l'immigration il y a un peu plus d'un an?

**M. Ian G. McKay:** À la suite du renvoi des deux tiers des diplomates de nos missions en Inde, ce traitement ne peut pas se faire à Chandigarh. Pour terminer cette partie de la stratégie, nous attendrons la réinstallation de ces membres du personnel, afin qu'ils soient en mesure de faire leur travail dans nos consulats et à Delhi.

**M. Kyle Seeback:** Vous n'avez pas répondu à ma deuxième question. Est-ce que les demandes de visa sont traitées à Chandigarh, comme on nous l'a laissé croire, ou est-ce qu'on se contente de recueillir ces demandes à Chandigarh et de les traiter à New Delhi?

**M. Ian G. McKay:** Je crois comprendre qu'aucun traitement n'est en cours dans...

**Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Oui, allez-y, madame Damoff.

**Mme Pam Damoff:** Je sais que je suis nouvelle ici, mais je croyais que c'était un comité Canada-Chine, pas un comité Canada-Inde.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC):** Il s'agit de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

**Mme Pam Damoff:** D'accord.

**M. Kyle Seeback:** Jetez un coup d'œil aux notes de la réunion qui se trouvent devant vous...

**Le président:** Nous examinons la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, alors c'est pertinent.

Allez-y.

**M. Ian G. McKay:** Merci, monsieur le président.

Je crois comprendre que le traitement ne se fait pas à Chandigarh en ce moment.

**M. Kyle Seeback:** Donc, aucune demande de visa envoyée au bureau de Chandigarh n'est traitée sur place. Elles sont envoyées à Delhi pour y être traitées.

**M. Ian G. McKay:** En fait, nos diplomates à Chandigarh ont été expulsés de l'Inde, de sorte qu'il n'y a aucune capacité de traitement là-bas.

**M. Kyle Seeback:** D'accord.

Le bureau de l'agriculture qui est censé être créé dans le cadre de la Stratégie... On prévoit 31,8 millions de dollars pour établir le premier bureau agricole du Canada dans la région. Dites-moi où en sont les choses. Combien d'argent a été dépensé? À quoi a servi l'argent? Comment le montant restant est-il employé?

**M. Ian G. McKay:** L'objectif du bureau d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans la région était d'établir sur place, dans le même fuseau horaire que nos pays clients dans la région, une représentation du Canada afin d'y promouvoir, de faciliter et d'étendre nos activités commerciales.

Pour ce qui est des questions opérationnelles et budgétaires, je vais devoir m'en remettre à M. Epp et à Mme Strohan, mais l'objectif de ce bureau a été très bien accueilli par nos producteurs agricoles, agroalimentaires et de fruits de mer de l'ensemble du Canada.

**M. Kyle Seeback:** Bien sûr, mais c'est l'aspect opérationnel qui m'intéresse.

**M. Weldon Epp (sous-ministre adjoint, Indo-Pacifique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci de la question, monsieur le président.

Le nouveau bureau d'AAC sera annoncé très bientôt. Il sera opérationnel aux Philippines. L'embauche a commencé. Pour ce qui est des montants réels, je ne suis pas certain que nous les ayons. Nous nous pencherons sur la question au cours de la séance, mais nous sommes sur le point de voir des effectifs arriver sur le terrain et la porte de notre bureau s'ouvrir là-bas.

**M. Kyle Seeback:** Cela a été annoncé il y a un an...

**Le président:** Monsieur Seeback, je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme Damoff pour six minutes au maximum.

**Mme Pam Damoff:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à signaler que j'ai lu les notes que nous avons reçues. Il y est très clairement question de la République populaire de Chine en lien à la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Je veux simplement faire en sorte que M. Seeback sache que je suis préparée lorsque je viens ici.

Ma question concerne l'attention que les médias ont portée à nos relations avec la Chine au cours de l'année écoulée. Je me demande si vous pouvez nous parler de la décision de la ministre d'élaborer et de mettre en œuvre la Stratégie pour l'Indo-Pacifique et de l'incidence que cela a eue sur nos relations avec la Chine au cours de l'année écoulée.

• (1550)

**M. Ian G. McKay:** De toute évidence, la Chine, comme tous les autres pays de la région indo-pacifique, connaît bien la Stratégie pour l'Indo-Pacifique élaborée par Affaires mondiales Canada et les ministères partenaires du gouvernement du Canada. Je serai aussi clair que possible en ce qui concerne la réponse de la Chine. Le gouvernement chinois ne consacre pas beaucoup de temps et d'attention à réfléchir à notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Je ne pense pas qu'elle ait facilité notre dialogue, mais en même temps, je ne pense pas non plus qu'elle ait nui à ce dialogue.

L'un des résultats remarquables du travail diplomatique discret entre le Canada et la Chine au cours de l'année écoulée, au moment où notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique a été publiée, a été la capacité du Canada d'accueillir, au nom de la Chine, la conférence sur la biodiversité en décembre 2022, alors que la Chine n'était pas en mesure d'accueillir une telle conférence. Malgré toutes les difficultés que nous avons eues, et que nous avons toujours, avec la Chine, je pense que le Canada a démontré — peut-être mieux que presque tous les autres pays du monde — que nous étions capables de travailler très discrètement et très efficacement avec le gouvernement de la Chine pour être les organisateurs ou les coorganisateurs, en son nom, de cette conférence sur la biodiversité à Montréal.

Je pense que c'était un exploit particulièrement impressionnant dans le cadre des relations entre la Chine et le Canada. Cela a permis à la Chine de sauver la face, si vous voulez, alors qu'elle planifiait d'organiser une conférence mondiale, ce qu'elle s'est aperçue qu'elle ne pouvait pas faire. Le Canada est intervenu et nos services diplomatiques et administratifs ont travaillé très efficacement pour accueillir cette conférence à Montréal. Je pense que c'est un résultat formidable. Pendant ce temps, la Chine était au courant du lancement de notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique.

**Mme Pam Damoff:** Merci.

Ce mois-ci, les ministres des Affaires étrangères du G7 se sont réunis au Japon, et les États-Unis ont accueilli le forum de la coopération économique Asie-Pacifique à San Francisco, où les présidents Biden et Xi ont tenu un sommet en marge. Pourriez-vous nous en dire davantage concernant l'organisation de ces deux réunions et sur la manière dont les choses se sont passées pour le Canada.

**M. Ian G. McKay:** Oui, en effet, le Japon étant le pays hôte du G7 en 2023, il a en fait accueilli 16 conférences ministérielles, ainsi que le sommet des dirigeants qui a eu lieu en mai. Pour ce qui est du sommet des ministres des Affaires étrangères, il y en a eu un premier en avril et un deuxième en novembre. Lors de ces deux réunions... La ministre Joly était présente au Japon bien entendu, et la situation mondiale a évolué entre la réunion d'avril et la réunion de novembre. La réunion d'avril avait pour but de discuter avec les partenaires du G7 de la situation en Ukraine. La réunion de novembre était axée sur la situation en Ukraine ainsi qu'en Israël et dans la bande de Gaza.

En ce qui concerne la réunion de l'APEC qui a eu lieu récemment à San Francisco, je pense qu'il ne fait aucun doute que tous les regards étaient braqués sur le sommet entre le président Biden et le président Xi, qui, de l'avis de tous, a été un sommet réussi et qui a duré quatre heures. Je pense que c'était important, non seulement pour ces deux pays, mais aussi pour le Canada et tous les autres pays de l'APEC, et peut-être aussi pour les pays du monde entier de constater que la Chine et les États-Unis ont en gros remis les pendules à l'heure et ont quelque peu atténué les frictions qui existaient entre eux. En fait, pour de nombreux pays cela a permis de réduire les tensions qui existaient dans leurs relations avec la Chine. La décision des deux leaders de se parler plus souvent, de prendre le téléphone et de parler quand ça leur chante est inédite depuis un certain temps. Je pense que le Canada se réjouit beaucoup cette réussite du sommet de l'APEC à San Francisco.

• (1555)

**Le président:** Merci, monsieur l'ambassadeur McKay.

Nous passons maintenant à M. Bergeron, pour six minutes au maximum.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ):** Merci, monsieur le président.

Excellence, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Je remercie également M. Epp et Mme Strohan d'être des nôtres.

Je suis de ceux qui pensent que les mots ont leur importance. Lorsque nous avons reçu la réponse du gouvernement au rapport de ce comité sur Taïwan, nous avons été surpris par la tiédeur avec laquelle certaines de nos recommandations ont été accueillies. Notamment, en réponse à la recommandation de notre rapport voulant que « le gouvernement du Canada offre et déclare son engagement clair et inébranlable que l'avenir de Taïwan doit être décidé uniquement par le peuple de Taïwan », le gouvernement a répondu qu'il « prend note de la recommandation ».

Pourquoi cette réponse tiède à une évidence, à savoir que l'avenir de Taïwan doit être décidé par les Taïwanais?

[Traduction]

**M. Ian G. McKay:** Je suis d'accord pour dire que l'avenir de Taïwan sera déterminé — en tout cas à court terme — par le biais des élections, qui auront lieu, je crois, au début de l'année prochaine.

Je n'étais pas présent à cette séance du Comité, mais si mes collègues M. Epp et Mme Strohan ont plus de détails sur cet échange, ils pourront peut-être m'aider à répondre de façon plus approfondie à votre question, monsieur Bergeron.

**M. Weldon Epp:** Comme le Comité le sait sans doute, la politique de longue date du Canada consiste à tenir compte des positions prises à l'égard de Taïwan, de son statut et de son avenir, sans les approuver ni se prononcer à leur sujet. Évidemment, au fil des ans, les Taïwanais et les Canadiens ont travaillé en étroite collaboration à bien des égards — sur le plan économique et interpersonnel. Nous avons vu la démocratie s'épanouir à Taïwan et les Taïwanais exercer leur droit de vote, et, comme l'a fait remarquer l'ambassadeur McKay, ils auront bientôt l'occasion de le faire à nouveau.

Le gouvernement du Canada exhorte toutes les parties à ne pas modifier unilatéralement le statu quo dans le détroit de Taïwan, compte tenu non seulement des intérêts de la population des deux côtés du détroit, mais aussi des intérêts du Canada.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Un des grands constats que nous avons faits dans le cadre de notre mission à Washington était qu'il fallait, à tout le moins, tenter de mieux aligner les stratégies de nos deux pays pour la région indo-pacifique. Or, la stratégie américaine indique que les États-Unis vont travailler avec Taïwan pour que l'avenir de Taïwan soit en accord avec le souhait des Taïwanais. Cela me semble assez clair.

Est-ce que cela signifie que notre stratégie pour la région indo-pacifique diffère de celle des États-Unis par rapport à l'idée que l'avenir des Taïwanais doit dépendre du souhait des Taïwanais?

[Traduction]

**M. Weldon Epp:** Monsieur le président, je peux répondre à la question. Si l'ambassadeur veut ajouter quelque chose, il pourra le faire.

Je prends bonne note de votre remarque. C'est une question intéressante. Nous parlons régulièrement de Taïwan avec nos collègues du département d'État et de la Maison-Blanche. Je vais dire une évidence: nous avons des stratégies différentes. Notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique n'est pas identique à celle des États-Unis, mais nous partageons de nombreux intérêts et nous assurons une coordination étroite.

Même si le Canada n'a pas de relations diplomatiques avec Taïwan et que nous n'avons pas, comme les États-Unis, une loi du Congrès qui nous engage à défendre Taïwan ou à fournir des ressources militaires à Taïwan, nous avons un large éventail de moyens de continuer à appuyer les intérêts de la région et du monde pour l'épanouissement à Taïwan d'une démocratie et d'une économie libre. Cela comprend la conclusion des négociations sur un accord de protection des investissements étrangers et un récent protocole d'entente sur la santé. Le gouvernement du Canada est en mesure de travailler avec les autorités taïwanaises d'une manière, franchement, qui n'est pas accessible à certains de nos partenaires aux vues similaires.

En ce qui concerne les États-Unis, ils sont à part — compte tenu, encore une fois, des lois du Congrès, de la Taïwan Relations Act et la façon dont les forces militaires américaines assurent la sécurité dans toute la région, mais vous remarquerez les récents exercices conjoints dans le détroit de Taïwan entre les frégates canadiennes et américaines. Lorsque nous le pouvons et lorsque c'est dans notre intérêt, nous nous alignons très étroitement sur l'approche de nos partenaires, mais je ne prétends pas que notre politique et notre trousse d'outils correspondent exactement à celles des États-Unis.

• (1600)

**Le président:** Il reste du temps pour une brève question et une brève réponse, monsieur Bergeron.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Très simplement, qu'est-ce que le ministère voulait dire lorsqu'il a répondu à ce comité qu'il prenait note de sa recommandation voulant que l'avenir de Taïwan doive être décidé par le peuple de Taïwan?

[Traduction]

**M. Weldon Epp:** Monsieur le président, je pense que cette réponse se passe de commentaires. Le gouvernement a pris note du point de vue exprimé par le Comité. Il ne s'agit pas d'une question nouvelle en matière de politique, et je pense que le gouvernement continuera de réévaluer sa position, compte tenu des circonstances actuelles et des événements qui pourraient survenir.

**Le président:** Merci, monsieur Epp.

Nous allons maintenant passer à M. Boulerice pour six minutes au maximum.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis très content d'être avec vous aujourd'hui en remplacement de ma très illustre collègue d'Edmonton Strathcona.

Nous sommes vraiment heureux que l'ambassadeur et les représentants du gouvernement soient des nôtres aujourd'hui pour discuter de la stratégie du gouvernement fédéral pour la région indo-pacifique. Cette stratégie nous offre beaucoup d'occasions, mais sou-

lève aussi des défis et des difficultés qu'il convient de bien comprendre dans le cadre de la situation géopolitique de cette région.

Tout d'abord, prenons un peu de recul. Quels ont été les facteurs qui ont influencé la décision d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour la région indo-pacifique en particulier? D'où vient cette idée?

[Traduction]

**M. Ian G. McKay:** Je vous remercie de la question.

Je pense qu'il y a deux moteurs principaux. Le premier existe depuis longtemps, en ce sens que le Canada fait des efforts depuis de nombreuses décennies pour être un partenaire plus engagé dans la région indo-pacifique, mais, franchement, pour l'essentiel notre histoire économique est liée à l'Europe, aux États-Unis, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, la reconnaissance du fait que les économies de la région indo-pacifique connaissent la plus forte croissance au monde a vraiment été un moteur essentiel pour le Canada et pour toutes les entreprises canadiennes. Cela nous donne la possibilité de diversifier nos échanges commerciaux, de profiter d'une région du monde qui comptera les deux tiers de la classe moyenne d'ici 10 ou 15 ans et de reconnaître la transition économique qui se produit entre l'Europe et même l'Amérique du Nord et la région indo-pacifique. C'est une réalité. Cela s'en vient, et le Canada doit en faire partie.

Il y a un facteur plus récent qui motive l'existence de la Stratégie, j'en ai parlé au début. Je pense à l'émergence de la Chine comme puissance économique et militaire importante — et, d'une certaine façon, comme élément perturbateur — obligeant le Canada à collaborer avec plus de partenaires dans la région indo-pacifique afin que nos relations dans cette partie du monde ne soient pas déterminées par notre relation avec un ou deux acteurs majeurs. Je pense que ce sera un résultat très important.

Le Canada, comme vous vous en souviendrez, est devenu un partenaire stratégique des pays de l'ANASE en septembre, lors de la visite du premier ministre dans la région. C'est essentiel parce que je ne suis pas sûr qu'il y ait un autre pays dans le monde qui ait réussi le tour de force d'être un partenaire stratégique des pays de l'ANASE tout en étant en cours de négociation d'accords de libre-échange avec tous les pays de l'ANASE et bilatéralement avec l'Indonésie, qui compte 280 millions d'habitants.

Je pense que ce sont là les principaux facteurs qui ont amené le Canada à élaborer une stratégie qui est très bien financée. Elle regroupe 17 ministères et organismes du gouvernement du Canada. Cela signifie que nous ne sommes pas un visiteur épisodique dans la région, mais un partenaire stratégique à long terme, ce qui, selon nous, profitera à l'ensemble du Canada.

• (1605)

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Je vous remercie de votre réponse, qui est éclairante.

Il y a quelque chose en particulier que j'aimerais clarifier: quels ont été les groupes des sociétés civiles québécoise et canadienne que vous avez consultés avant ou pendant l'élaboration de cette stratégie pour la région indo-pacifique?

Par exemple, avez-vous consulté des mouvements syndicaux ou des groupes de défense des droits de la personne avant l'élaboration de la Stratégie?

[Traduction]

**M. Ian G. McKay:** Une stratégie de consultation extraordinairement vaste et exhaustive a précédé l'officialisation de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Je pense que le message que nous avons entendu de la part de tous les intervenants au Canada était le suivant: « S'il vous plaît, faites les choses correctement cette fois-ci. » Je dis cela parce que depuis des décennies, le Canada intervenait, comme je l'ai dit plus tôt, de façon épisodique...

**Le président:** Excusez-moi, monsieur l'ambassadeur.

Nous devons suspendre la séance un instant. Nous avons un problème technique.

Monsieur l'ambassadeur, pouvez-vous légèrement relever votre micro? C'est mieux. Merci.

Veuillez continuer.

**M. Ian G. McKay:** Merci, monsieur le président. Toutes mes excuses.

Je pense que c'est une question importante, parce que lors des consultations qui ont eu lieu avant l'officialisation de la stratégie, les messages étaient parfaitement clairs — faisons les choses correctement cette fois-ci afin que le Canada ne se rende pas dans différentes parties de la région pour ensuite se laisser distraire par d'autres enjeux mondiaux. Je pense que le fait qu'il s'agisse d'une vision décennale, financée sur cinq ans, qui concerne 17 ministères et organismes montre vraiment aux intervenants que nous les avons entendus et que nous sommes pleinement mobilisés cette fois. Nous avons reçu le message des entreprises, du milieu universitaire, des provinces, des territoires et des associations nous disant que le gouvernement du Canada devait jouer un rôle de chef de file à cet égard et permettre à un plus grand nombre de Canadiens, d'entreprises, de personnes, de s'engager pleinement dans la région.

De tous les piliers de la stratégie — et ils ne sont pas classés par ordre de priorité; c'est simplement ainsi qu'ils figurent sur la page —, je pense que le troisième pilier, les liens entre les gens, sera le plus difficile, mais je pense que ce sera celui qui apportera le plus d'avantages importants pour tous les Canadiens sur le long terme.

Il s'agit d'accroître les possibilités pour les petites et les grandes entreprises canadiennes de s'engager dans la région, d'accroître les échanges commerciaux, d'accroître les investissements étrangers, d'encourager les étudiants à étudier dans la région indo-pacifique et aussi d'accueillir au Canada les meilleurs éléments de la région pour renforcer leur capacité vis-à-vis de notre pays. Je pense que cela aura des avantages extraordinaires à long terme pour le Canada. Cela exigera beaucoup de travail et d'efforts, mais je suis convaincu que le cadre établi nous permettra de bâtir une génération d'experts de la région indo-pacifique dans les milieux universitaires, les milieux des affaires, de la politique et de la culture grâce au déploiement de cette stratégie.

**Le président:** Merci, monsieur l'ambassadeur.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour, et nous allons commencer par M. Chong, pour cinq minutes au maximum.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'être venus.

J'ai lu la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique à plusieurs reprises. C'est un document succinct de 23 pages. On y mentionne quatre fois le terme « énergie propre ». Par exemple, on peut lire à la page 18 qu'avec la stratégie, le Canada « se présentera comme un fournisseur fiable d'énergie propre dans la région ». Quelle est la définition de l'énergie propre? Je n'ai trouvé cela nulle part dans le document ou sur les sites Web du gouvernement du Canada. Si quelqu'un pouvait me renseigner à ce sujet, je lui en serai reconnaissant. Que comprend « l'énergie propre » dans le document?

• (1610)

**M. Ian G. McKay:** Merci de votre question, monsieur Chong.

Je pense que la stratégie vise à permettre aux entreprises canadiennes de technologies propres de prendre de l'expansion et de faire leurs premières démonstrations commerciales dans des marchés clés de la région indo-pacifique.

Comme vous le savez probablement, le Canada compte 15 des 100 plus grandes entreprises de technologies propres au monde. L'un des défis qu'elles font valoir au gouvernement depuis de nombreuses années, c'est que pour être en mesure de prendre de l'expansion et de prouver la validité de leur concept sur de nouveaux marchés complexes dans la région indo-pacifique, elles ont besoin d'un coup de pouce de la part du gouvernement du Canada. Je pense que la stratégie permettra aux entreprises qui s'occupent de l'assainissement de l'eau, des énergies renouvelables, de l'énergie solaire et éolienne... En fait, le projet de LNG Canada, une fois terminé, et il le sera très bientôt, livrera à la région indo-pacifique le GNL le plus propre et le moins émetteur de GES au monde. Cela permettra à bon nombre de nos pays partenaires de la région de se servir beaucoup plus rapidement du charbon.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur l'ambassadeur, de cette réponse. Voilà qui m'amène à ma prochaine question.

Comme vous l'avez mentionné, le premier terminal de GNL à grande échelle du Canada sera mis en service à Kitimat, en Colombie-Britannique, vers 2025. Pas plus tard que la semaine dernière, le ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie a exhorté les acheteurs de GNL au Japon à obtenir davantage de contrats de GNL à long terme pour garantir la sécurité énergétique du Japon, mais aussi à veiller à ce que le Japon réduise sa dépendance au GNL russe.

Avez-vous eu, ou le gouvernement a-t-il eu des discussions avec le gouvernement japonais au sujet des exportations canadiennes de GNL au Japon?

**M. Ian G. McKay:** Personnellement, j'ai eu de très nombreuses conversations avec des représentants politiques et des entreprises du Japon au sujet du projet de LNG Canada. Parmi les cinq partenaires du projet, Mitsubishi, au Japon, représente 15 % des parts. Il s'agit d'un projet que les Japonais attendent avec beaucoup d'impatience, et ils sont très heureux qu'il se termine bien avant la date prévue — pour deux raisons. Bien sûr, lorsqu'ils ont signé le projet, ils ne savaient pas qu'ils devraient un jour se détourner de leur approvisionnement russe en GNL. C'est ce qui est en train de se passer, et le Canada remplacera pratiquement tout l'approvisionnement en GNL que le Japon obtenait auparavant de la Russie.

Ils sont tout simplement ravis que le pipeline Coastal GasLink soit terminé et que l'infrastructure du terminal de Kitimat soit maintenant terminée à plus de 90 %, je crois. Je pense que nous verrons les premières expéditions de gaz naturel liquéfié au Japon, bien avant la date cible de 2025, peut-être au début de 2024.

Pour le Japon, c'est une solution extrêmement importante à sa vulnérabilité en matière de sécurité énergétique. Le Japon dépend — à un niveau malsain, je crois — de l'énergie importée. Ce projet particulier lui donne l'assurance que l'énergie provient d'un partenaire fiable et amical qui livrera au Japon, en Malaisie et en Corée le GNL le plus propre et le moins émetteur de GES au monde.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Chong.

Nous passons maintenant à Mme Yip, pour cinq minutes au maximum.

• (1615)

**Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous les témoins.

Récemment, certains d'entre nous ont fait un voyage à Washington, et je pense que nous avons tous beaucoup appris. Je suis sûre que nous avons tous beaucoup de questions.

Ma question s'adresse à l'ambassadeur. En quoi la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique diffère-t-elle de celle des États-Unis, et quel est le lien avec la Chine?

**M. Ian G. McKay:** Je pense que la première distinction à faire est que la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique est une stratégie canadienne. Elle a été bâtie en tenant compte des intérêts canadiens et des réalités géopolitiques de notre pays, et en mettant l'accent sur ce que le Canada veut faire pour nos entreprises, nos étudiants et nos citoyens vis-à-vis de l'économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde.

Bien que les piliers que j'ai décrits plus tôt — la sécurité, le commerce, les liens entre les gens, le climat et la diplomatie — diffèrent un peu de ceux de la stratégie américaine, je pense qu'il est important de souligner que, grâce au déploiement des Forces armées canadiennes, grâce à nos opérations navales et aériennes, nous en faisons plus sur le plan de la sécurité en envoyant trois frégates dans le détroit de Taïwan, la mer de Chine méridionale et la mer de Chine orientale; nous en faisons plus pour surveiller les transbordements illégaux entre navires vers la Corée du Nord; et nous en faisons plus pour perturber et lutter contre la pêche illégale, qui est colossale dans le Pacifique Nord et vers le Pacifique Central.

Nous en faisons plus que n'importe quel autre pays du G7 ou en fait n'importe quel pays de l'OTAN en dehors des États-Unis. Je pense que cela surprend beaucoup de Canadiens, mais c'est une initiative très bien accueillie par nos partenaires dans la région, y compris le commandant de la flotte des États-Unis dans la région, qui dirige le plus important déploiement naval avancé au monde à partir du Japon. Leur gratitude et la gratitude du Japon pour la persistance et l'approfondissement de notre engagement militaire dans la région ont été largement reconnues, et notre action a été extraordinairement bien reçue.

Ce n'est qu'une des manières dont nous inscrivons des mesures dans le plan, et c'est important. Il est important pour le commerce mondial dans la région que le détroit de Taïwan continue de faire partie des eaux internationales. Vous aurez vu aux nouvelles, par l'entremise des équipes de CBC et de Global News qui étaient intégrées aux opérations de notre marine et de nos forces aériennes dans la région, que notre présence ne passe pas inaperçue. Nos avions ont été survolés à basse altitude. Nos frégates ont été escortées par une importante présence navale de la Chine. Par conséquent, lorsque nous attirons l'attention des Chinois en faisant ce que nous savons être la chose à faire, cela ne fait que renforcer l'idée selon laquelle nous agissons pour le mieux en collaborant avec nos partenaires dans le cadre de ces exercices multilatéraux dans la région.

**Mme Jean Yip:** Excellent. Je ne savais pas que nous en faisons plus que d'autres pays, en dehors des États-Unis.

Ma prochaine question est de savoir comment le Canada peut renforcer sa présence dans la région indo-pacifique. Pensez-vous que nous pouvons en faire davantage?

**M. Ian G. McKay:** Je pense que nous pourrions en faire davantage au fur et à mesure du déploiement de la stratégie. En fait, cela fait un an qu'elle a été lancée. Bien sûr, comme des ressources importantes y sont consacrées, il faut du temps pour que le processus parlementaire se déroule et que les budgets soient alloués.

Il est possible d'aller plus loin pour chacun des piliers. Nous pouvons en faire plus en matière de sécurité, et nous faisons un travail formidable. Nous pouvons en faire plus sur le plan commercial en étant un partenaire de premier plan dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, qui renforce la résilience de la chaîne d'approvisionnement dans toute la région indo-pacifique.

Nous pouvons certainement en faire davantage pour tisser des liens entre les gens. Je veux qu'un plus grand nombre de jeunes Canadiens apprennent les langues de ces pays, acquièrent une expertise et étudient l'histoire, la culture, le commerce et la politique de cette région. Ainsi, au cours des prochaines décennies, les effectifs de réserve, si vous voulez, de notre pays, les prochaines générations, auront une meilleure expertise de cette région, qui sera la plus importante au monde sur le plan économique.

Nous pouvons en faire plus pour le climat. Le Canada participera à lutter contre certains des effets extraordinaires des changements climatiques sur les pays insulaires du Pacifique, par exemple. Certains pays risquent littéralement de disparaître si rien n'est fait pour renforcer leurs rivages grâce à la lutte contre la dégradation côtière.

Nous pouvons en faire plus sur le plan diplomatique. Le Canada renforcera les effectifs d'un certain nombre de ses missions dans la région indo-pacifique, là encore, pour renforcer l'expertise en matière de sécurité, de commerce et de politique dans la région. Je pense que c'est une bonne chose. Je pense que c'est le signe d'un changement majeur de la politique étrangère canadienne qui ne se produit qu'une fois par génération, tout au plus, et qui exigera que tous ces piliers soient mis en œuvre au maximum de leur potentiel.

• (1620)

**Le président:** Merci, monsieur l'ambassadeur.

Nous passons maintenant à M. Bergeron.

Vous disposez habituellement de deux minutes et demie, mais nous avons un peu plus de temps, alors si vous voulez pousser jusqu'à trois minutes, ce ne serait pas une mauvaise chose.

[*Français*]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

Excellence, vous avez dit que la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique avait été mise en avant pour réagir, pour ainsi dire, à la montée en puissance de la Chine sur les plans économique, politique et militaire. Dans la Stratégie, on indique que « le Canada poursuivra le dialogue avec la Chine pour promouvoir les intérêts nationaux du Canada ». On y lit aussi que, « [d]ans les domaines de profond désaccord, nous interpellons la Chine, notamment si elle adopte un comportement coercitif, sur le plan économique ou autre, si elle ignore ses obligations en matière de droits de la personne, ou si elle compromet nos intérêts en matière de sécurité nationale ou ceux de nos partenaires dans la région. »

Là encore, les mots ont leur importance. Je crois pouvoir dire que la Chine adopte déjà des comportements, disons, douteux sur le plan économique ou concernant les droits de la personne, la sécurité nationale ou encore la sécurité de nos pilotes, entre autres, dans la région. De quelle façon entend-on interpeller la Chine dans ce genre de situation?

[*Traduction*]

**M. Ian G. McKay:** Je vous remercie de la question, monsieur Bergeron.

Il me semble que c'est véritablement au cœur de l'élaboration de la stratégie. Je pense que le Canada a dit, de façon assez explicite, qu'en ce qui concerne nos relations avec la Chine, nous serons en concurrence là où nous sommes en concurrence; nous collaborerons là où nous collaborons; et nous contesterons sa politique en lien aux questions de droits de la personne et de coercition économique lorsque nous pensons que les lignes sont franchies.

Je pense que nous sommes concurrentiels. Il est très important pour nos exportateurs, nos petites et grandes entreprises canadiennes, que nous puissions maintenir de bonnes exportations vers la Chine. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour que ces canaux restent ouverts, sécuritaires et résilients. Le fait est que nous avons beaucoup de choses dont la Chine a besoin et qu'elle veut, et même pendant les périodes les plus difficiles de nos relations, nos exportations vers la Chine, en moyenne, ont augmenté. Je pense que c'est un signal fort pour nos exportateurs de toutes sortes de biens — produits agroalimentaire, agricoles, les fruits de mer et d'autres produits d'exportation.

La collaboration avec la Chine est très importante. Nous devons collaborer pour trouver des solutions en matière de climat. Je pense que la visite récente en Chine du ministre Guilbeault a démontré très clairement la volonté et la responsabilité du Canada de collaborer avec la Chine. Le changement climatique est un gros problème pour ce pays à l'échelle nationale, comme vous le savez très bien. Je pense qu'il est très important de travailler davantage ensemble pour que les changements climatiques soient pris en compte dans les possibilités économiques entre les deux pays.

Comme vous l'avez dit, il y a des questions sur lesquelles le Canada doit s'opposer à la Chine. Il y a d'importantes questions de droits de la personne sur lesquelles nous avons des désaccords, et il y a des questions de coercition économique, où nous avons non seulement des désaccords, mais aussi l'obligation, dans le cadre de

la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, de diversifier notre intégration économique avec d'autres partenaires de la région. Il n'est pas facile d'être l'un des plus petits pays de la région indo-pacifique si votre économie dépend de façon disproportionnée de la Chine, où il y a des possibilités de coercition. Dans ce contexte, il est très important que le Canada entretienne des relations économiques plus approfondies et mieux intégrées avec les pays partenaires de la région, et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste est un excellent exemple de la façon dont cela se produit chaque jour depuis cinq ans.

• (1625)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur l'ambassadeur.

Nous passons donc à M. Boulerice qui mettra fin à l'audition de ce groupe de témoins.

Monsieur Boulerice, vous avez environ trois minutes.

[*Français*]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, quelles sont les mesures prévues pour que le gouvernement fédéral puisse renforcer les liens à la fois diplomatiques et économiques du Canada avec les pays de la région? Quelles sont les mesures qui seront mises en place et quelles ressources y seront attribuées?

[*Traduction*]

**M. Ian G. McKay:** Merci de votre question.

Bien sûr, sous le cinquième pilier, le Canada revitalisera sa présence diplomatique dans la région indo-pacifique, et M. Epp vous donnera des chiffres détaillés à ce sujet. Je pense qu'entre 100 et 120 diplomates stratégiquement formés seront positionnés dans la région, dont bon nombre d'entre eux possèdent une solide expertise sur la Chine, non seulement pour travailler en Chine, mais dans d'autres missions dans la région.

Pour réussir à tirer le plein potentiel de cette stratégie, nous avons besoin d'un plus grand nombre de diplomates mieux formés — sur les plans linguistique, culturel et politique — dans l'ensemble de la région, provenant non seulement d'Affaires mondiales Canada, mais d'autres ministères qui ont des responsabilités et des engagements importants dans la région dans les domaines de l'énergie, du climat, du commerce et de la sécurité. Je pense que la perspective d'augmenter grandement nos effectifs dans la région au cours des prochaines années nous rapportera d'énormes dividendes durant des décennies.

[*Français*]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci.

Le Canada est un pays du G7. Nous avons une influence et un certain poids, mais nous ne sommes pas un poids lourd. En effet, nous ne faisons pas partie des géants de la planète.

À quel point la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique que vous avez élaborée permettra-t-elle au Canada d'avoir un apport positif à la paix et à la stabilité dans cette région du monde?

[*Traduction*]

**M. Ian G. McKay:** Je vous remercie pour cette question d'une extrême importance. Vous l'avez mise en contexte en précisant que le Canada n'est pas un poids lourd dans son engagement au sein du G7, du G20 ou du PTPGP.

L'un des atouts et des facteurs de succès du Canada dans le contexte mondial, c'est que nous n'allons pas là en prétendant être un poids lourd. C'est ce que me disent... Au cours des six derniers mois, j'ai rencontré 14 présidents et premiers ministres de pays de la région indo-pacifique. Nous donnons l'impression d'être un pays prêt à écouter, à s'engager et, parfois, à décrypter les échanges qui ont lieu entre certains des poids lourds, si vous voulez.

L'approche du Canada, c'est-à-dire notre approche diplomatique et notre position dans le monde, est fort bien accueillie en tant que partenaire rationnel, capable de comprendre la position et le contexte d'un si grand nombre de nos partenaires dans la région. Nous sommes très bien positionnés et nous avons la chance de participer à des forums mondiaux, notamment aux réunions de l'APEC, le cadre commercial le plus impressionnant de la région, et au G7. Nous utilisons nos plateformes là-bas d'une manière très efficace, responsable et ouverte qui est très bien accueillie par nos partenaires avec lesquels nous avons des liens, mais qui ne participent pas à ces discussions.

C'est là une force extraordinaire que le Canada apporte à la table. Au cours des six derniers mois, j'en ai été moi-même témoin et j'en ai eu de nombreux échos de la part de dirigeants politiques de pays de la région indo-pacifique.

• (1630)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur l'ambassadeur.

Cela met fin à nos discussions avec le premier groupe de témoins. J'imagine que vous êtes prêts à prendre votre deuxième café ce matin. Il est environ 6 h 30 du matin chez vous.

**M. Ian G. McKay:** Tout à fait.

**Le président:** Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré. C'est du temps précieux pour nous, et j'espère qu'il en est de même pour vous. Nous suivrons votre travail avec grand intérêt.

Nous allons suspendre brièvement la séance pour laisser le temps à nos prochains témoins de prendre place.

• (1630)

(Pause)

• (1630)

**Le président:** Nous entamons maintenant la deuxième partie de notre réunion. Je déclare la séance ouverte et je souhaite la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins.

M. Kmiec s'est joint à nous. C'est agréable de le revoir.

Du ministère de la Défense nationale, nous accueillons Cayle Oberwarth, général commandant adjoint des Opérations, État-major interarmées stratégique, et Gregory Smith, directeur général, Politique de sécurité internationale. Du Service canadien du renseignement de sécurité, nous accueillons Sarah Estabrooks, directrice générale, Politiques et relations étrangères, et Newton Shortliffe, directeur adjoint, Collecte. Oh là là, j'espère que nous ne vous devons rien.

Chaque ministère disposera de cinq minutes, tout au plus, pour sa déclaration préliminaire.

Si j'ai bien compris, nous commencerons par vous, monsieur Smith.

**Major-général Gregory Smith (directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale):**

Monsieur le président et distingués membres du Comité, nous sommes honorés de comparaître devant vous.

Comme vous venez de le dire, je suis le major-général Greg Smith, directeur général de la politique de sécurité internationale. Je suis accompagné de mon collègue, le brigadier-général Cayle Oberwarth, commandant adjoint des opérations de l'état-major interarmées stratégique.

Je vous remercie de me donner l'occasion de participer à la discussion du Comité sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et de vous donner un aperçu des progrès réalisés par le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes dans la mise en œuvre de nos initiatives et de nos activités à l'appui de cette stratégie.

[Français]

Parmi les cinq piliers interreliés définis dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes se concentrent principalement sur le pilier « Promouvoir la paix, la résilience et la sécurité ». Cependant, nous avons également un rôle de soutien important dans le pilier « Le Canada, un partenaire actif et engagé dans l'Indo-Pacifique ».

• (1635)

[Traduction]

Il est important de se rappeler qu'avant la publication de sa stratégie pour l'Indo-Pacifique, le Canada avait déjà une présence régionale importante, notamment dans le cadre de son engagement de plus de 70 ans auprès du Commandement des Nations unies en République de Corée, de déploiements réguliers de navires et d'aéronefs en soutien aux opérations de présence avancée et de surveillance des sanctions, de sa participation à d'importants exercices régionaux et de diverses activités de renforcement des capacités dans le cadre de notre programme d'instruction et de coopération militaires.

Grâce aux importants investissements nouvellement annoncés dans le cadre de la stratégie pour l'Indo-Pacifique, l'équipe de la Défense a pris des mesures pour élargir et consolider sa présence dans la région pour les années à venir et positionner le Canada en tant que contributeur positif à la paix et à la stabilité dans la région. En fait, nous nous sommes fortement appuyés sur nos cinq lignes d'effort pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie.

[Français]

Les Forces armées canadiennes ont renforcé la présence navale du Canada dans la région de l'Indo-Pacifique, passant de deux à trois navires de guerre par an. Au début de l'année, le navire canadien de Sa Majesté *Montréal* a été déployé à partir de la base des Forces armées canadiennes de Halifax pour mener des opérations dans les océans Indien et Pacifique. Les NCSM *Ottawa* et *Vancouver* complètent leur déploiement dans la région pour travailler avec nos alliés et nos partenaires. Leur contribution au maintien de l'ordre international fondé sur des règles a été remarquée dans toute la région, notamment lorsque les NCSM *Montréal* et *Ottawa* ont effectué trois transits dans le détroit de Taïwan aux côtés de la marine américaine.

[Traduction]

Deuxièmement, nous avons renforcé et diversifié nos engagements régionaux en participant à de nouveaux exercices multilatéraux. L'été dernier, l'Aviation royale canadienne a participé, pour la première fois, à l'exercice Mobility Guardian dans plusieurs sites de la région indo-pacifique. De plus, la Marine royale canadienne a participé à son premier exercice Sama Sama, sous la direction des États-Unis et la marine philippine.

[Français]

Nous avons étendu nos efforts de renforcement des capacités grâce à de nouveaux programmes et activités, et des discussions sont en cours pour recenser d'autres possibilités pertinentes avec des partenaires régionaux.

Les Forces armées canadiennes ont notamment organisé une conférence sur les femmes, la paix et la sécurité avec les forces armées malaisiennes, l'un des domaines privilégiés pour les efforts de renforcement des capacités et de coopération en matière de sécurité. De même, la Marine royale canadienne a soutenu les efforts de renforcement des capacités lors de l'exercice multilatéral SEACAT, ou Southeast Asia Cooperation and Training, dirigé par Singapour. Ces activités sont importantes pour renforcer l'interopérabilité et la confiance parmi les partenaires régionaux.

[Traduction]

Quatrièmement, l'équipe de la Défense a créé quatre postes de conseiller en politique de défense dans la région, et y a nommé des candidats déjà en poste et intégrés à nos missions à l'étranger. Ces nouveaux conseillers, affectés à Tokyo, à Singapour, à Canberra et au Pentagone, à Washington, auront un impact immédiat sur la consolidation des partenariats clés et sur la visibilité du Canada dans les discussions régionales sur les questions sensibles de défense et de sécurité.

[Français]

Enfin, l'équipe de la Défense a coorganisé avec ses homologues américains un atelier de coopération en matière de cyberdéfense avec les forces d'autodéfense japonaises, axé sur la réponse aux cyberincidents et le perfectionnement des effectifs, afin d'améliorer leur capacité à détecter les menaces et à y répondre. Ces activités renforcent la résilience et la préparation générales en assurant une protection contre les tactiques coercitives et en empêchant le vol de propriété intellectuelle précieuse.

[Traduction]

Au cours de la deuxième année de mise en œuvre de la stratégie pour l'Indo-Pacifique, l'Équipe de la défense maintiendra le même niveau d'engagement, notamment le déploiement de trois navires de guerre, tout en tirant parti des relations que nous avons consolidées au cours de la première année pour mettre en œuvre un éventail élargi de programmes de coopération en matière de renforcement des capacités et de sécurité.

Tout en menant à bien ces initiatives, l'Équipe de la défense soutient l'objectif de la stratégie pour l'Indo-Pacifique d'être un partenaire actif et engagé dans la région en concentrant ses activités, ses engagements et ses visites portuaires sur les pays de l'ANASE, notamment les Philippines, Singapour, l'Indonésie, la Malaisie et le Vietnam.

Ces efforts, parmi ceux déployés dans l'ensemble du gouvernement, ont contribué à l'obtention de résultats tangibles à l'appui de

nos objectifs liés à l'ANASE, notamment des invitations à participer pour la première fois, en tant qu'observateurs, aux réunions et aux activités du Groupe de travail des experts de la réunion des ministres de la Défense de l'ANASE, ou ADMM-Plus, en 2023. Concrètement, ces activités soutiennent directement notre partenariat stratégique avec l'ANASE et sont un complément aux efforts déployés par l'ensemble du gouvernement pour renforcer notre présence dans la région et accroître notre coopération avec les partenaires de l'ANASE qui nous aident à atteindre les objectifs de défense et de sécurité définis dans notre stratégie pour l'Indo-Pacifique...

● (1640)

**Le président:** Je dois maintenant vous interrompre, nous avons un peu dépassé les cinq minutes. Je suis certain que vous aurez l'occasion d'aborder d'autres points en réponse aux questions.

Nous entendrons maintenant M. Shortliffe. Vous disposez d'au plus cinq minutes.

**M. Newton Shortliffe (directeur adjoint, Collecte, Service canadien du renseignement de sécurité):** Monsieur le président et distingués membres du Comité, bonjour.

Je m'appelle Newton Shortliffe et je suis directeur adjoint de la collecte au Service canadien du renseignement de sécurité. Je suis donc responsable de la collecte de renseignements dans toutes les régions.

Je suis accompagné de ma collègue Sarah Estabrooks, directrice générale de la politique et des relations étrangères.

Je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui pour discuter de ce sujet au nom du Service, et je répondrai volontiers à vos questions.

En tant que partenaire d'Affaires mondiales Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS, contribue à part entière au succès de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Cette stratégie reconnaît à juste titre qu'un engagement accru dans la région doit s'accompagner de mesures visant à protéger la sécurité économique, les institutions démocratiques et la population du Canada. Le SCRS s'est engagé à protéger le Canada et les Canadiens, tout en aidant le gouvernement du Canada à atteindre ses objectifs de politique étrangère.

Le SCRS participe activement à la lutte contre l'éventail de menaces complexes émanant de la région indo-pacifique qui pèsent sur le Canada, notamment sous forme d'ingérence étrangère, d'espionnage, de cybermenaces, de désinformation et de mésinformation. Dans le cadre de ses enquêtes et de ses analyses de renseignements, le SCRS aide le gouvernement canadien à prendre des décisions éclairées pour contrer ces menaces.

[Français]

Le SCRS s'efforce également de renforcer ses relations avec des partenaires régionaux et avec ses alliés traditionnels. Ce faisant, il permet au Canada de s'engager de façon plus efficace et sécuritaire dans la région indo-pacifique.

[Traduction]

La région indo-pacifique est vaste, la menace est complexe et les possibilités sont illimitées. Le Canada doit s'aligner sur ses partenaires clés pour faire avancer son ambitieux programme régional. Le Service y contribue en mettant à profit ses partenariats dans le domaine du renseignement. Lorsqu'ils sont synchronisés avec d'autres initiatives gouvernementales, ces canaux supplémentaires de communication et de coordination peuvent avoir un effet multiplicateur pour protéger les Canadiens et les intérêts canadiens.

[Français]

Le SCRS se concentre principalement sur la promotion de la paix, de la résilience et de la sécurité. Toutefois, les informations et les renseignements dont il dispose peuvent orienter la prise de mesures dans le cadre des cinq objectifs énoncés dans la Stratégie.

[Traduction]

Bien qu'il existe des limites quant aux détails que je peux vous communiquer aujourd'hui, je serai heureux de répondre à vos questions.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Shortliffe.

Nous allons maintenant entamer notre premier tour de questions par vous, monsieur Chong. Vous disposez de six minutes ou moins.

**L'hon. Michael Chong:** Je vous remercie, monsieur le président.

Pas plus tard que le mois dernier, dans le cadre du sommet de l'APEC, les États-Unis et la République populaire de Chine ont convenu de reprendre les communications militaires. Quelles sont la nature et la portée des communications militaires du Canada avec l'Armée populaire de libération?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais répondre à cette question.

Elles sont assez limitées. Nous avons un attaché de défense de la RPC ici à Ottawa, en la personne du colonel principal Li. Je lui parle régulièrement, parfois dans le cadre de démarches, et nous avons également un contact militaire à Pékin. C'est à peu près l'ampleur de ces communications actuellement.

**L'hon. Michael Chong:** Je vous remercie de votre réponse.

Comme vous le savez, deux navires de ravitaillement sont en construction. Le Canada en a un seul actuellement. Si j'ai bien compris, ce navire de ravitaillement été envoyé à Vancouver, avec le NCSM *Ottawa* au début de l'année, je pense. J'ai quelques questions à poser à ce sujet. Premièrement, dans quelle mesure le fait d'avoir un seul navire ravitailleur limite-t-il notre capacité de déployer des forces, non seulement dans la région du Pacifique, mais aussi dans la région de l'Atlantique? Deuxièmement, pouvez-vous nous parler de la planification des opérations pour 2024 concernant les frégates et le navire ravitailleur *Astérix* dans la région du Pacifique?

• (1645)

**Brigadier-général Cayle Oberwarth (général commandant adjoint, Opérations, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale):** Monsieur le président, je remercie le député de sa question.

À l'heure actuelle, le navire *Astérix* est déployé dans la région indo-pacifique et il a obtenu de bons résultats dans cet espace au

cours des derniers mois. En fait, il vient de terminer l'ANNUALEX, un vaste exercice auquel participent plusieurs de nos partenaires et alliés de la région. Cet exercice s'est bien déroulé non seulement avec les navires canadiens, mais aussi avec nos partenaires multinationaux. Il est certain que c'est un atout et une ressource d'une valeur inestimable à avoir dans la région, non seulement pour le ravitaillement et...

**L'hon. Michael Chong:** Excusez-moi, mais j'ai une brève question à vous poser.

Qui s'occupe du ravitaillement de notre flotte dans le Pacifique actuellement?

**Bgén Cayle Oberwarth:** Parlez-vous de la flotte canadienne du Pacifique?

**L'hon. Michael Chong:** Oui.

**Bgén Cayle Oberwarth:** Actuellement...

**L'hon. Michael Chong:** Je suis désolé, je veux dire la flotte canadienne de l'Atlantique. Qui s'occupe du ravitaillement de la flotte canadienne de l'Atlantique, si l'*Astérix* se trouve dans la région indo-pacifique?

**Bgén Cayle Oberwarth:** En ce moment, nous gérons les déplacements de ces navires en fonction de notre capacité de les ravitailler. Nous utilisons évidemment les ports d'escale pour ravitailler les navires qui ne peuvent pas se diriger vers un navire-mère.

Est-ce que cela répond à votre question, monsieur?

**L'hon. Michael Chong:** Oui, je vous remercie.

Pouvez-vous nous parler du plan établi pour l'an prochain en ce qui concerne les opérations de la Marine royale canadienne dans la région indo-pacifique et nous dire si les opérations actuelles se poursuivront au cours de la prochaine année?

**Bgén Cayle Oberwarth:** En ce qui concerne la stratégie pour l'Indo-Pacifique, nous nous efforçons de maintenir notre niveau actuel d'engagement dans la région. Je ne peux pas parler de la nature des engagements que nous aurons, mais je peux vous dire que notre contribution sera d'une égale ampleur.

**L'hon. Michael Chong:** Merci.

J'ai une question générale à poser au SCRS et à Sécurité publique. Dans son plan ministériel couvrant l'exercice financier qui prendra fin le 31 mars 2024, on peut lire que Sécurité publique Canada « poursuivra la mise en œuvre des initiatives visant à promouvoir la paix, la résilience et la sécurité dans la région indo-pacifique ». Est-ce que Sécurité publique Canada et le SCRS dirigeront des initiatives dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique?

**M. Newton Shortliffe:** Je vous remercie de la question.

En tant que membres d'Équipe Canada, notre rôle est de soutenir les efforts de l'ensemble du gouvernement canadien dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Par exemple, le SCRS cherche à resserrer ses liens avec certains de nos partenaires traditionnels ainsi qu'à créer de nouveaux partenariats qui nous permettront de fournir au gouvernement du Canada des renseignements susceptibles de l'aider à atteindre ses objectifs généraux. C'est l'approche Équipe Canada, dont nous faisons partie.

**L'hon. Michael Chong:** Est-ce que le SCRS ou Sécurité publique Canada est le chef de file de l'une ou l'autre des initiatives prises dans le cadre de cette stratégie?

Je pose la question parce qu'à la page 15 du document sur la Stratégie, il est écrit que le Canada « veillera à ce que les organismes canadiens chargés de la sécurité nationale et de l'application de la loi... soient affectés à des tâches adéquates et disposent des ressources nécessaires pour appuyer les objectifs exposés dans la Stratégie et travailler de façon coordonnée pour améliorer la sécurité publique du Canada et la sécurité des Canadiens ».

J'aimerais savoir si Sécurité publique et le SCRS dirigent la mise en œuvre de ce volet de la stratégie. Si ce n'est pas eux, qui joue ce rôle?

**M. Newton Shortliffe:** Nous prenons l'initiative d'établir des relations avec nos partenaires du renseignement dans la région qui favoriseront l'atteinte des objectifs généraux du gouvernement du Canada.

Par ailleurs, c'est Affaires mondiales Canada qui coordonne la stratégie de mise en œuvre dans son ensemble. Le SCRS et Sécurité publique participent à ce forum avec eux dans nos efforts pour développer...

**L'hon. Michael Chong:** Pouvez-vous nous dire quels partenaires du renseignement de sécurité vous avez rencontrés dans la région indo-pacifique?

**Le président:** Je vous prie de répondre brièvement, monsieur.

**M. Newton Shortliffe:** Je suis désolé, je n'ai pas bien entendu votre question.

**L'hon. Michael Chong:** Pouvez-vous nous dire quels partenaires du renseignement vous avez rencontrés dans la région, pas vous personnellement, mais le SCRS?

**M. Newton Shortliffe:** Je ne peux pas entrer dans les détails dans le cadre d'une discussion publique.

**L'hon. Michael Chong:** Pouvez-vous seulement nous dire si...

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Chong, votre temps est écoulé.

Nous passons donc à M. Casey, pour six minutes ou moins.

**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais commencer par le major-général Smith.

Vous n'avez pas pu terminer votre allocution préliminaire. Vous pouvez le faire maintenant.

**Mgén Gregory Smith:** Merci beaucoup, monsieur le président.

• (1650)

[Français]

En résumé, le ministre de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont sur la bonne voie pour assurer au Canada une présence régionale significative et multiforme, à partir de laquelle nous pouvons promouvoir la paix et la stabilité à l'appui de nos valeurs et de nos intérêts nationaux. Notre engagement en faveur de la paix, de la sécurité et de la résilience dans la région indo-pacifique implique nécessairement un dialogue avec la Chine. Ce faisant, nous restons attachés à l'approche décrite dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

[Traduction]

Le Canada s'opposera à la Chine si nos points de vue divergent, et nous coopérerons avec la Chine s'il est dans notre intérêt de le faire pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux. Dans le

cadre de nos opérations dans la région indo-pacifique, les Forces armées canadiennes respecteront toujours les règles internationales et s'engageront de façon responsable, et nous nous attendons à ce que les autres en fassent autant.

Je suis prêt à répondre à vos questions.

Je vous remercie, monsieur le président.

**M. Sean Casey:** Merci.

L'ambassadeur McKay et les intervenants qui ont répondu aux questions de M. Chong ont parlé des frégates qui ont été déployées, qui sont maintenant au nombre de trois. L'ambassadeur a également parlé d'un navire de ravitaillement et des avions de l'Aviation royale canadienne. Ma question concerne la réaction de la République populaire de Chine face à cette présence accrue. Pouvez-vous nous en parler?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais commencer et laisser mon collègue des opérations aller plus loin, s'il le souhaite.

Nous avons une forte présence, grâce à nos forces navale et aérienne, sans parler de nos forces spéciales et de nos ressources militaires. C'est donc une mobilisation complète. Nous menons parfois des opérations à proximité de la Chine, et la vaste majorité d'entre elles sont menées de manière sécuritaire et professionnelle. Il arrive occasionnellement que ce ne soit pas le cas, et je vais laisser mon collègue des opérations vous en parler.

**Bgén Cayle Oberwarth:** Merci.

Comme vous le savez, les médias ont fait état de certains incidents — un petit nombre seulement — survenus au cours des derniers mois. Les Chinois ont en effet mené des opérations non sécuritaires et non professionnelles à l'endroit de certaines de nos forces aériennes opérant dans la région. Il s'agit là d'un très faible pourcentage par rapport au nombre d'opérations. En fait, dans la plupart des cas, les opérations sont menées de manière très sécuritaire et professionnelle.

**M. Sean Casey:** Dans votre déclaration, vous avez parlé du déploiement de trois navires de guerre au cours de la prochaine année. Parlez-vous des trois navires qui sont actuellement là-bas, ou prévoyez-vous renforcer notre présence l'an prochain?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je ne sais pas vraiment de quels navires il s'agit. On parle du même nombre, mais je ne peux pas dire de quels navires il s'agit.

**M. Sean Casey:** D'accord.

Vous avez parlé de la réaction de la Chine à cette présence. Qu'en est-il des autres parties prenantes dans les points névralgiques en mer, notamment dans la mer de Chine méridionale et la mer de Chine orientale? Quelle a été la perception des autres acteurs dans ces secteurs?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais répondre à cette question.

Là encore, la Chine est évidemment le pays clé. Nous avons eu des interactions tant dans les airs que sur mer. Ce sont les principales interactions. Autrement, nous coopérons essentiellement dans le cadre d'exercices de renforcement des capacités dans toute la région.

**Bgén Cayle Oberwarth:** Avec votre permission, monsieur le président, j'ajouterais que la plupart des interactions que nous avons dans la région sont très bonnes. De nombreux partenaires et alliés avec lesquels nous travaillons dans la région sont très heureux que nous soyons là. Dans cet espace où il n'y a pas d'organisation de défense comme l'OTAN, c'est une excellente occasion pour le Canada de contribuer et de travailler en partenariat avec beaucoup d'autres pays de la région. Cela les rassure de voir que le Canada est à l'écoute et qu'il peut aussi avoir son mot à dire.

C'est une excellente occasion pour nous, et c'est une bonne nouvelle de voir autant de Canadiens déployés dans la région pour travailler de concert à la mise en œuvre de cette stratégie pour l'Indo-Pacifique.

**M. Sean Casey:** Pouvez-vous nous dire un mot sur les exercices RIMPAC. Le Canada y participe depuis longtemps. La Chine y a participé pendant une brève période, de 2014 à 2018. Pouvez-vous nous expliquer les raisons pour lesquelles la Chine n'est plus invitée à participer à ces exercices et nous dire si leur exclusion a eu une incidence sur ces exercices?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je vais en parler avec mon collègue. Pour le moment, je ne connais pas les détails. Nous allons en prendre note ou un autre témoin sera peut-être mieux en mesure de répondre plus tard.

**Le président:** Si vous obtenez l'information ultérieurement, vous pourriez nous la transmettre par écrit. Cela nous serait utile. Je vous remercie.

• (1655)

**M. Sean Casey:** Cette question s'adresse probablement au SCRS. Je sais qu'il y a des limites dans ce que vous pouvez dire, mais je suis curieux de connaître votre opinion et tout détail que vous pouvez me fournir sur l'état de la cybersécurité en rapport avec la stratégie. Quelles sont nos forces et quelles possibilités nous offre cette stratégie?

**M. Newton Shortliffe:** Je vous remercie de la question.

La cybercriminalité est l'un des problèmes les plus persistants et les plus difficiles auxquels nous sommes confrontés en ce moment. C'est un outil dont se servent nos adversaires, notamment nos adversaires du milieu du renseignement, pour obtenir un avantage sur le Canada. Notre riposte est vigoureuse. En collaboration avec nos collègues du Centre de la sécurité des télécommunications et du Centre canadien pour la cybersécurité, et avec d'autres ministères, nous cherchons à déterminer qui sont les auteurs des cybermenaces, quelles sont leurs cibles au Canada et comment ils mènent leurs attaques, dans le but de trouver des mécanismes pour contrer ces attaques. Le rôle du SCRS à cet égard consiste notamment à aider à comprendre ce qui motive les auteurs de cybermenaces et quelles sont leurs cibles.

Nous voulons consacrer plus d'énergie et d'efforts pour trouver des façons de fournir plus de renseignements aux Canadiens — hors du gouvernement fédéral, si possible — afin de les aider à se protéger, que ce soit dans le secteur privé ou d'autres piliers de gouvernement. Tous les ordres de gouvernement sont la cible de cyberattaques. Le secteur privé est la cible de cyberattaques. Il s'agit d'une menace importante à laquelle sont exposés des Canadiens de tous les horizons.

**Le président:** Je vous remercie de votre réponse.

Monsieur Casey, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Bergeron. Vous avez tout au plus six minutes, monsieur.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être des nôtres pour éclairer notre réflexion sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

Dans la Stratégie, le gouvernement canadien met de l'avant sa volonté d'établir une présence militaire accrue, notamment au moyen de l'opération Horizon, dans le cadre de laquelle le Canada mise sur une présence persistante et plus complète des Forces armées canadiennes dans la région indo-pacifique.

D'après vous, messieurs, ce dont vous avez fait état tout à l'heure en matière de présence navale et aérienne dans la région répond-il à cet objectif, ou reste-t-il encore du déploiement à faire pour atteindre l'objectif d'accroître la présence militaire dans la région?

Auquel cas, dans un contexte où l'engagement en Lettonie requiert déjà d'importantes ressources des forces armées, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui rend difficile le recrutement, et avec des problèmes chroniques de rétention de personnel, comment pense-t-on pouvoir accroître la présence militaire dans la région, au-delà de ce qu'on a déjà fait?

**Mgén Gregory Smith:** Merci de la question.

Je vais commencer à répondre, et peut-être que mon collègue voudra poursuivre. L'opération Horizon est l'expression opérationnelle de notre stratégie pour la région indo-pacifique. Donc, les cinq piliers, les cinq lignes d'effort progressent bien après un an. Nous avons d'autres choses à faire. Nous allons continuer d'envoyer des navires. Nous allons faire des exercices, mais il faut bâtir les relations pour en faire plus dans la région.

Pour ce qui est de la reconstitution des effectifs, ou de notre capacité de faire ces efforts, la partie militaire de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique a été conçue avec l'idée de reconstitution des effectifs. Nous manquons de personnel et de certaines ressources, mais c'est dans ce contexte que nous avons établi ces cinq lignes d'effort.

**Bgén Cayle Oberwarth:** J'aimerais ajouter quelques mots, surtout en ce qui concerne la rétention du personnel. Depuis quelques années, nous avons passé beaucoup de temps dans les régions de l'OTAN, en Europe. Nos jeunes soldats et marins vont donc aimer être déployés dans le Pacifique et voir quelque chose de différent.

Cela nous donne l'occasion de travailler non seulement dans une nouvelle région, mais aussi avec de nouveaux alliés et partenaires. Je pense donc que le fait de mettre l'accent sur la stratégie indo-pacifique va vraiment nous aider à maintenir ou à augmenter l'intérêt pour les Forces.

• (1700)

**M. Stéphane Bergeron:** Les opérations aéronavales dans le détroit de Taïwan ont donné lieu à des incidents avec les forces armées de la République populaire de Chine.

Comment décririez-vous ces actes d'intimidation à l'égard de nos pilotes, entre autres? Par ailleurs, jusqu'à quel point ces opérations d'intimidation ont-elles pour effet de mettre en péril la vie de notre personnel, d'une part, et la paix et la sécurité dans la région, d'autre part?

**Bgén Cayle Oberwarth:** Nous avons toujours besoin de nous rappeler que nos forces sont extrêmement professionnelles. Nous avons des tactiques, des techniques et des procédures que nous suivons pour nous aider à gérer ce type de situations, où des pilotes des forces aériennes chinoises effectuent des manœuvres dangereuses. Par conséquent, chaque fois que nous avons un événement de ce type, nous apprenons, nous en tirons des leçons, et nous parlons entre nous pour nous assurer que, à l'avenir, nous pourrions réduire la menace que font peser ces manœuvres des forces chinoises à notre endroit.

**M. Stéphane Bergeron:** Je m'adresse maintenant aux représentants du SCRS.

Votre directeur, M. David Vigneault, nous a parlé de la nécessité ou, du moins, de l'opportunité de moderniser la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité. Comment une modernisation de cette loi permettrait-elle de rendre le Service plus efficace dans la mission qui est la sienne dans le cadre de notre stratégie pour la région indo-pacifique, soit d'assurer la sécurité du Canada?

**M. Newton Shortliffe:** Merci de cette question.

[Traduction]

La modernisation de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité sera utile à bien des égards.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous cherchons à mettre au point des outils pour fournir de l'information aux Canadiens sur la cybersécurité ou sur d'autres menaces à la sécurité du Canada. Nous voulons notamment que des améliorations soient apportées à la loi pour nous permettre de diffuser plus facilement l'information et d'offrir des séances d'information aux autres ordres de gouvernement — qui sont actuellement très limités par la Loi sur le SCRS au-delà du niveau fédéral — ainsi qu'au secteur privé et ailleurs lorsqu'il y a des menaces. Nous souhaitons également que des mesures soient mises en place pour renforcer notre capacité d'enquêter sur différents types de menaces, ce qui nous permettra de fournir plus rapidement des renseignements au gouvernement du Canada.

La Loi sur le SCRS est désuète. Elle n'est plus adaptée à nos objectifs. Elle a été rédigée en 1984 et, même si elle a fait l'objet d'une certaine modernisation et de certains changements, nous constatons qu'elle ne suit pas le rythme de la réalité technologique actuelle.

L'un des changements que nous souhaitons voir et au sujet duquel nous consultons les Canadiens, c'est la tenue d'un examen tous les cinq ans, par exemple, ce qui nous permettrait de suivre l'évolution de la technologie et des changements qui se produisent dans la société. Cela nous éviterait de nous retrouver dans une situation où nous serions incapables de prendre les mesures sensées que la plupart des Canadiens pensent que nous devrions facilement prendre.

La modernisation n'a pas été proposée spécifiquement pour la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, mais elle nous aidera certainement, si elle se concrétise, à participer aux opérations et à promouvoir les objectifs que le gouvernement du Canada s'est fixés dans cette stratégie.

Je vais inviter ma collègue à faire quelques observations.

**Le président:** Je vous prie d'être très brève, madame Estabrooks, si possible.

**Mme Sarah Estabrooks (directrice générale, Politiques et relations étrangères, Service canadien du renseignement de sécurité):** Je pense qu'il importe de souligner le degré de sophistication

des auteurs de menaces dans cette région et le fait que les normes démocratiques auxquelles nous adhérons en tant que Canadiens ne sont pas universellement partagées. Nous souhaitons une modernisation de nos pouvoirs afin que ceux-ci respectent les valeurs des Canadiens, tout en nous permettant de lutter contre des menaces incroyablement complexes et sophistiquées et leurs auteurs.

Je vous remercie.

**Le président:** Merci de ces renseignements.

Merci, monsieur Bergeron.

C'est maintenant au tour de M. Boulerice. Vous avez six minutes ou un peu plus.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins qui sont devant nous aujourd'hui pour parler de ces questions extrêmement importantes.

Beaucoup de Québécois et de Canadiens sont préoccupés par la cybersécurité et par la quantité croissante d'agressions en la matière. Cela nuit à la sécurité nationale du Canada, mais aussi aux intérêts des citoyens et des citoyennes.

Dans le cadre de la Stratégie dont on parle aujourd'hui, quelles sont les mesures prises actuellement pour faire face à ces cybermenaces et garantir la cybersécurité du gouvernement fédéral, mais également de l'ensemble des Québécois et des Canadiens?

• (1705)

**M. Newton Shortliffe:** J'imagine que c'est une question pour moi, puisque je représente le Service canadien du renseignement de sécurité.

[Traduction]

Comme je l'ai mentionné, nous travaillons sur la cybersécurité avec nos partenaires. Quant aux mesures précises que les Canadiens et les entreprises canadiennes peuvent prendre pour se protéger, je vous recommande de vous adresser au Centre canadien pour la cybersécurité qui est l'entité la mieux en mesure de répondre à ces questions.

Le rôle du SCRS est de comprendre quelles peuvent être les cibles des auteurs des cybermenaces et pourquoi ils cherchent à cibler certains groupes de la société canadienne. Pourquoi ciblent-ils différents ministères, différents ordres de gouvernement, quels secteurs de l'économie pourraient être ciblés, par exemple. Nous fournissons des renseignements à nos partenaires gouvernementaux afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées quant à leurs interventions, mais la réponse revient en fin de compte à d'autres entités.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup de cette réponse.

Vous avez parlé de partenariats. Quel est l'état des partenariats entre le Canada et les acteurs régionaux pour améliorer cette cybersécurité, qui est tellement importante pour tout le monde?

[Traduction]

**M. Newton Shortliffe:** Ce que je peux dire à cet égard, c'est que nos homologues de la région, nos alliés et les diverses organisations avec lesquelles nous cherchons à consolider nos liens manifestent un grand intérêt. D'après mes discussions avec mes collègues d'autres ministères, je constate qu'ils sont également très intéressés de comprendre la cybermenace, en particulier celle qui provient de certains pays — la Chine représentant la pire menace à laquelle nous sommes tous exposés — et qu'ils veulent trouver des moyens de l'affronter.

**Le président:** Monsieur Boulерice, vous avez le temps de poser une très brève question.

[Français]

**M. Alexandre Boulérice:** Dans quel domaine de la cybersécurité le Canada est-il bien équipé? Dans quels aspects de la cybersécurité devrait-on investir plus de ressources? Sans aller jusqu'à dire qu'on est faible, devrait-on porter notre attention sur certains aspects en particulier?

[Traduction]

**M. Newton Shortliffe:** Il s'agit de la cybersécurité ou des cybermenaces dans l'ensemble du spectre. Ce qui est probablement le plus important ou le plus préoccupant à l'heure actuelle, c'est la sécurité économique, mais aussi la possibilité d'utiliser des cyberoutils pour influencer, par exemple, sur nos libertés démocratiques ou l'intégrité de nos institutions. Ce sont les domaines sur lesquels nous avons tendance à nous concentrer en ce moment, mais il s'agit d'une menace très vaste qui touche presque tout.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour.

Nous commençons par M. Chong.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

Je veux simplement terminer la question que j'ai posée plus tôt aux représentants du SCRS.

La stratégie indo-pacifique mentionne que le Canada « renforcera la collaboration de longue date du Canada avec le Groupe des cinq ». Elle mentionne également qu'elle permettra au Canada « d'apporter des contributions significatives à la sécurité de la région [...] avec les partenaires et alliés régionaux ». Le gouvernement a-t-il l'intention d'élargir notre relation de renseignement au-delà du Groupe des cinq dans la région?

**M. Newton Shortliffe:** Oui.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord. Merci d'avoir répondu à cette question.

La question que je me pose maintenant concerne la loi, la loi canadienne. Vous avez dit qu'à votre avis, il faut mettre à jour la Loi sur le SCRS afin de mieux outiller le SCRS pour qu'il puisse réagir aux menaces auxquelles nous sommes actuellement confrontés.

Je me demande si vous pensez également qu'un registre des agents étrangers est un outil supplémentaire nécessaire. Comme vous le savez, le gouvernement entreprend des consultations à ce sujet. Il a annoncé son intention d'en présenter un à un moment donné. Croyez-vous que nous avons besoin d'un registre des agents étrangers, comme c'est le cas en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis depuis un certain temps?

• (1710)

**M. Newton Shortliffe:** Je crois qu'un registre des agents étrangers sera utile. Il fournira des renseignements que le SCRS et d'autres entités pourront utiliser pour aider à identifier les auteurs de menaces et à les différencier des autres qui pourraient ne pas avoir proféré de menaces. Je n'en dirai pas plus.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord. Merci.

J'ai maintenant une question pour les représentants de nos forces armées.

Ce mois-ci, l'Estonie a accusé un navire de la RPC d'avoir endommagé un gazoduc sous-marin et deux câbles de transmission de données. La plus grande partie du trafic Internet et de données dans le monde transite par des câbles sous-marins. Il y a un important câble reliant Port Alberni au Japon qui transporte beaucoup de données.

Je me demande si, à votre avis, nous avons la capacité sous-marine de surveiller les menaces qui pèsent sur nos câbles sous-marins. Comme vous le savez, nous avons quatre sous-marins à propulsion diesel-électrique qui arrivent à la fin de leur vie utile. À ma connaissance, nous n'avons pas de sous-marins autonomes dans la Marine royale canadienne, et pourtant nous faisons face à ces menaces. J'aimerais que vous nous disiez si nous sommes équipés pour surveiller les menaces qui pèsent sur notre infrastructure sous-marine le long de nos côtes.

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, c'est une question très vaste.

Il y a des centaines de milliers de kilomètres de câbles sous-marins, bien sûr. Je ne sais pas s'il y a un pays dans le monde qui peut surveiller cela.

**L'hon. Michael Chong:** Pour que ce soit bien clair, je ne parle pas de surveillance au milieu de l'océan Pacifique, où les ancres ne descendront pas sur des milliers de pieds. Je parle de la surveillance dans nos propres eaux maritimes, où les menaces sont les plus grandes, comme nous l'avons vu récemment dans la mer Baltique.

**Mgén Gregory Smith:** Merci, monsieur le président, de cette précision.

En fait, en ce qui concerne mon expertise technique, je suis un membre de l'armée. Je ne sais pas non plus si un sous-marin est la meilleure façon de les surveiller. Je dirais simplement que c'est un très gros problème. De toute évidence, le fait que cela se soit produit à plusieurs reprises dans la mer Baltique récemment illustre le défi que nous devons relever à l'heure actuelle.

**L'hon. Michael Chong:** Ma question est la suivante: sommes-nous prêts à surveiller les menaces que la Finlande, l'Estonie et d'autres États de la région ont dû affronter en raison de la rupture de ces câbles et de ces pipelines?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, je répète que c'est un très gros défi. Nous avons des atouts qui peuvent aider à cet égard. C'est un problème auquel nous travaillons avec tous nos partenaires. C'est un nouveau défi. C'est quelque chose dont s'occupe l'OTAN. Comme nous pouvons le constater, compte tenu des menaces et de ce qui s'est effectivement passé récemment, c'est un problème tout à fait d'actualité.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

Je n'ai plus de questions.

**Le président:** Merci, monsieur Chong.

Nous allons maintenant passer à Mme Damoff pour au plus cinq minutes.

**Mme Pam Damoff:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici.

Ma question s'adresse au SCRS.

Nous avons parlé de cybersécurité et d'ingérence étrangère. Je me demande si vous pourriez nous dire où vous vous situez par rapport au CST. Je sais que les Canadiens sont souvent confus et supposent que vous faites le même travail, mais ce n'est pas le cas. Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne plus précisément dans le cadre de la stratégie indo-pacifique?

**M. Newton Shortliffe:** Je vous remercie de la question.

Nous ne faisons pas le même travail que le CST. Le SCRS utilise son propre mandat pour enquêter sur les types d'auteurs de cybermenaces qui se livrent à des activités qui constituent une menace pour la sécurité du Canada. Nous nous efforçons de comprendre ce qu'ils ciblent et pourquoi. Dans le cadre de notre mandat, nous travaillons ensuite avec le CST. S'il y a des mesures que nous pouvons prendre en vertu de notre mandat pour aider à réduire la menace, nous le ferons et nous les communiquerons au gouvernement du Canada.

La différence, c'est qu'il incombe maintenant au CST, par l'entremise du Centre canadien pour la cybersécurité, d'élaborer les politiques du gouvernement du Canada qui aideront à protéger nos systèmes électroniques. De plus, il lui revient de prendre des mesures d'atténuation et les mesures qui pourraient être nécessaires en cas d'incident ou d'intrusion.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le CCC, le Centre canadien pour la cybersécurité — je devrais faire attention aux acronymes — et avec le CST, et lorsqu'il y a une intrusion, nous travaillons souvent en étroite collaboration dans le cadre de nos mandats pour comprendre ce qui se passe et contribuer à la compréhension du gouvernement du Canada, mais notre rôle est très différent, et nous avons différents outils que nous pouvons utiliser au Canada. Par exemple, nous pouvons mener des opérations qui aideront à donner accès à de l'information que le CST pourrait ne pas être en mesure d'obtenir par lui-même lorsqu'il s'agit de menaces envers les Canadiens.

• (1715)

**Mme Pam Damoff:** Je viens de me rendre compte que nous utilisons beaucoup d'acronymes. Que signifie l'acronyme CST? C'est moi qui ai commencé, pas vous.

**M. Newton Shortliffe:** Le CST est le Centre de la sécurité des télécommunications. C'est l'organisme national de renseignement électromagnétique du Canada.

**Mme Pam Damoff:** Il relève davantage du MDN. J'ai toujours cru que le SCRS se limitait au Canada et que le CST pouvait agir à l'étranger.

**M. Newton Shortliffe:** Je devrais faire attention parce que je ne veux pas parler au nom du CST...

**Mme Pam Damoff:** Oui, je sais.

**M. Newton Shortliffe:** ... mais il s'agit de toute évidence d'un organisme de renseignement électromagnétique. Il travaille en étroite collaboration avec ses partenaires étrangers, au sein du Groupe des cinq en particulier, mais aussi avec d'autres partenaires étrangers. La loi qui le régit exige qu'il soit orienté vers l'extérieur. Je crois

comprendre que sa capacité de mener une quelconque activité au Canada est extrêmement limitée par la loi.

**Mme Pam Damoff:** Je vais céder le reste de mon temps de parole à M. Cormier.

[Français]

**M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.):** Merci.

Ma question s'adresse à M. Smith ou à M. Oberwarth.

Vous avez mentionné que les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes semblaient heureux de participer à la Stratégie, mais qu'un manque de ressources humaines ou matérielles vous empêchait d'en faire plus. J'ai peut-être mal compris. Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet?

**Mgén Gregory Smith:** Je vais parler de la reconstitution de notre personnel. Après la pandémie, il nous manquait plus de 10 000 personnes, comme le chef d'état-major de la Défense l'a mentionné. Nous sommes en train de reconstituer cet effectif. Lorsqu'on a conçu la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique ou, du moins, sa partie sur les Forces armées canadiennes, on a tenu compte du fait que nous manquons de personnel.

**M. Serge Cormier:** D'accord.

Quelles améliorations pourrait-on apporter à la Stratégie ou au travail que vous faites?

**Mgén Gregory Smith:** Je ne suis pas prêt à dire qu'il y a quelque chose à améliorer. Nous avons commencé ce travail il y a un an maintenant, soit le 26 novembre 2022. Il y a certaines choses que nous avons faites assez rapidement, par exemple le déploiement de trois navires, mais, pour ce qui est des relations, cela prend du temps. Cela va prendre des années pour organiser des exercices annuels avec d'autres pays, créer des partenariats et augmenter les capacités. Le financement de la Stratégie est étalé sur cinq ans et, à la fin de cette période, nous allons la réexaminer. C'est ce que nous faisons maintenant. Nous la réexaminons à chaque événement pour nous assurer qu'elle fonctionne bien.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Cormier.

Nous allons maintenant passer à M. Bergeron, encore une fois pour environ trois minutes, monsieur.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

Le Canada a mis un terme à la « guerre du whisky » avec le Danemark au sujet de l'île Hans. D'une façon plus sérieuse, la Chine se prétend une puissance arctique et pourrait, avec la Russie, y constituer une menace pour le Canada. Pour rendre les choses plus compliquées encore, notre principal allié ne reconnaît pas tout à fait la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Dans ce contexte un peu trouble, a-t-on les ressources pour assurer la souveraineté canadienne dans l'Arctique?

**Mgén Gregory Smith:** Je ne suis pas du tout un expert des questions liées à l'Arctique. Je peux cependant dire que nous avons des ressources pour participer à des activités. Vous êtes peut-être au courant de l'opération Nanook, qui est un grand exercice de souveraineté et assure une présence dans le Nord.

• (1720)

**Bgén Cayle Oberwarth:** Je veux aussi vous mentionner que nous sommes en train de travailler avec nos alliés dans cette région. Chaque année, depuis quelques années, nous participons aux exercices du Joint Pacific Multinational Readiness Center, dont un exercice qui a eu lieu en Alaska et auquel le Canada a participé de concert avec ses alliés américains.

Normalement, quand on parle d'exercices dans la région indo-pacifique, on pense à des navires ou à des avions. Or, dans le cadre de cet exercice, nous avons fait appel à des soldats des forces terrestres ainsi qu'aux forces aériennes. Comme le major-général Smith l'a mentionné, nous utilisons des exercices comme l'opération Nanook pour amener nos autres alliés à participer à nos exercices dans le Nord canadien, et ce, pour y maintenir une présence.

**M. Stéphane Bergeron:** Ma question est complémentaire à celle que M. Chong a posée un peu plus tôt. On sait qu'une bonne partie de ce qui se passe en Arctique n'est pas visible, car cela se passe sous la glace. Avons-nous les ressources sous-marines qu'il faut pour assurer la souveraineté du Canada en Arctique?

**Mgén Gregory Smith:** Monsieur le président, l'Arctique est un milieu où il est énormément difficile de mener des opérations et de rester au courant de ce qui se passe, pas juste pour les militaires, mais pour tout le monde. Cependant, nous avons certaines capacités pour maintenir une présence et nous donner un aperçu de la situation dans cette région.

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Bergeron.

Nous passons maintenant à M. Boulерice.

Je crois que je vous ai coupé la parole la dernière fois, monsieur, alors vous pouvez poser une question supplémentaire.

[Français]

**M. Alexandre Boulерice:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je veux poursuivre mes questions sur la cybersécurité. Le gouvernement fédéral a des forces lui permettant de se défendre contre les cyberattaques qui peuvent advenir chez nous. J'aimerais que les représentants du Service canadien du renseignement de sécurité nous disent les aspects, selon eux, dans lesquels nous devrions investir ou auxquels consacrer davantage de ressources pour nous prémunir contre les cyberattaques venant de cette région du monde.

**M. Newton Shortliffe:** Merci de cette question.

Malheureusement, à mon avis, il faut la poser à nos collègues du Centre de la sécurité des télécommunications et du Centre canadien pour la cybersécurité.

Le SCRS s'occupe d'enquêter sur les menaces qui existent au Canada en matière de cybersécurité. Nous cherchons à comprendre les menaces et les raisons pour lesquelles elles existent, peu importe leur provenance. En revanche, ce sont nos collègues qui doivent se pencher sur ces menaces et y trouver des solutions. Je vous recommande donc de leur poser cette question.

**M. Alexandre Boulерice:** Merci beaucoup.

J'aimerais poser une question aux représentants de la Défense nationale. Nous parlons d'avoir une présence maritime dans la région

indo-pacifique. Une question me vient en tête. Dans le cadre d'une autre discussion, à un moment donné, il y a eu la question des navires de ravitaillement. Nous n'avons pas 10 000 frégates. Nous n'avons pas 10 000 ravitailleurs non plus.

Messieurs, est-ce que selon vous nous sommes assez équipés pour être capables de bien ravitailler nos navires dans un endroit qui est quand même assez éloigné?

**Bgén Cayle Oberwarth:** La région indo-pacifique est tellement vaste que nous avons toujours besoin de travailler avec nos alliés. Nous utilisons notre navire *Astérix* pour nous ravitailler. Cependant, nous l'utilisons aussi pour aider nos alliés et nos partenaires dans la région. En contrepartie, quand nous n'avons pas de navire disponible, nous pouvons utiliser ceux de nos partenaires.

Il est rare que nos navires soient tout seuls dans la région. Ils font fréquemment partie d'une grande flotte, au sein de laquelle nous travaillons avec nos alliés et nos partenaires. C'est avec eux que nous faisons nos plans concernant cette région et ces longs voyages en mer. Il est vraiment important de nous assurer de prévoir six ou sept navires dans notre plan.

• (1725)

**M. Alexandre Boulерice:** Merci, monsieur le président. C'est tout pour moi.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Cela nous amène à la fin de notre deuxième groupe de témoins.

Je remercie M. Shortliffe, Mme Estabrooks, le major-général Smith et le brigadier-général Oberwarth.

Est-ce que je viens de vous donner une promotion?

**Bgén Cayle Oberwarth:** Je suis prêt à accepter toute promotion que vous me donneriez, monsieur le président, mais non, « brigadier-général » convient parfaitement. Merci.

**Le président:** D'accord.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de vos témoignages.

Nous allons maintenant faire une pause pour permettre à notre prochain groupe de témoins de prendre place.

• (1725)

(Pause)

• (1730)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Je remercie tout le monde d'être ici.

Nous avons maintenant des représentants de notre troisième groupe.

Du ministère des Ressources naturelles, nous accueillons Frank Des Rosiers, sous-ministre adjoint, Politique stratégique et innovation, et Andrew Ghattas, directeur principal, Centre d'excellence sur les minéraux critiques.

Du ministère des Pêches et des Océans, nous accueillons Mme Darcy DeMarsico, directrice générale, Politique de l'économie bleue; Jennifer Buie, directrice générale, Gestion des ressources halieutiques; et Brent Napier, directeur, Programmes et politiques d'application de la loi.

Du ministère de l'Environnement, nous accueillons Sandra McCardell, sous-ministre adjointe, Direction générale des affaires internationales; Lana Edwards, directrice générale par intérim, Direction des affaires bilatérales et commerce; et Kelly Torck, directrice générale, Politiques et partenariats en matière de biodiversité.

Chaque ministère aura cinq minutes.

Nous allons commencer par M. Des Rosiers, pour un maximum de cinq minutes.

[Français]

**M. Frank Des Rosiers (sous-ministre adjoint, Politique stratégique et innovation, ministère des Ressources naturelles):** Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de me donner l'occasion de lui adresser la parole sur le sujet du jour, la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Comme cela a été mentionné, je suis accompagné de mon collègue Andrew Ghattas, directeur principal au Secteur des terres et des minéraux.

La région indo-pacifique est certainement stratégique pour le Canada, et l'occasion de faire le point est belle pour nous. Nous avons des partenaires prioritaires dans la région, notamment le Japon, la Corée du Sud et d'autres joueurs majeurs.

[Traduction]

J'ai pensé que je commencerais peut-être par vous communiquer quelques données pour nous situer par rapport à l'importance même de la région indo-pacifique, en commençant par certaines données sur le commerce et les investissements dans la région.

Si l'on examine les plus récents ensembles de données, à partir de 2022, les exportations canadiennes d'énergie et de ressources naturelles vers la région s'élevaient à 44 milliards de dollars. Ce n'est pas un chiffre banal. Cela représente 55 % des exportations totales du Canada vers la région, qui représente 10 % de l'ensemble des exportations canadiennes d'énergie et de ressources naturelles, juste derrière les États-Unis.

Si l'on regarde les cinq dernières années, les exportations vers la région ont augmenté de 40 %, et si l'on se tourne vers l'avenir, de 2022 à 2030, selon la Banque asiatique de développement, la région devrait consommer environ 40 % de l'énergie mondiale.

Compte tenu du contexte géopolitique et des objectifs climatiques, le Canada est très bien placé pour être un fournisseur fiable d'énergie propre et de minéraux pour la région. Quand on pense aux minéraux critiques et aux batteries, à l'hydrogène et à l'ammoniac, au nucléaire, à la foresterie, au pétrole et au gaz, et aux technologies propres, le Canada a beaucoup à offrir dans la région.

[Français]

C'est ainsi que, dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, le ministère des Ressources naturelles s'est vu confier la tâche de bien représenter les intérêts du pays en matière de commerce, d'investissement, de science, de technologie et d'innovation. Grâce aux ressources ainsi déployées, il y aura du personnel présent à Tokyo et à Séoul pour veiller aux intérêts tant gouvernementaux que commerciaux du Canada.

[Traduction]

Le ministre Wilkinson a dirigé une mission commerciale dans cette région, au Japon, en janvier dernier, à laquelle ont participé

20 entreprises canadiennes du secteur des ressources naturelles et des chefs d'entreprise autochtones. Cette mission a été très bien accueillie tant par les entités commerciales au Japon que par les hauts fonctionnaires et les ministres. Le fait d'avoir d'entrée de jeu un engagement précoce des peuples autochtones a été remarqué de façon très positive par nos collègues au Japon. Le ministre est retourné au Japon en avril pour assister à une réunion des ministres du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement. Encore une fois, de nombreuses discussions ont eu lieu au sujet des possibilités d'affaires.

En ce qui concerne les modèles de coopération dans la région, permettez-moi d'en mentionner deux. En mai dernier, RNCAN et ISDE ont conclu un protocole d'entente avec la Corée du Sud sur la coopération dans les secteurs des minéraux critiques, de l'énergie propre et de la sécurité énergétique. En septembre dernier, il y a à peine deux mois, un ministre de premier plan, le ministre Nishimura, est venu du Japon. Il est le ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, ou METI. Il était accompagné d'une délégation de très haut niveau de dirigeants d'entreprises qui se sont concentrés en particulier sur le lancement du protocole de coopération sur les chaînes d'approvisionnement de batteries. Je suis convaincu que vous avez suivi certains des investissements qui en découlent.

Je crois comprendre que le Comité s'intéresse aux minéraux critiques, alors permettez-moi de dire quelques mots à ce sujet. Comme bon nombre d'entre vous le savent en votre qualité d'estimés parlementaires, le Canada a lancé sa stratégie sur les minéraux critiques en décembre 2022, il n'y a pas tout à fait un an. Une enveloppe de 3,8 milliards de dollars a été mise de côté pour assurer le développement de l'ensemble de la chaîne de valeur dans les domaines de l'extraction, de la transformation, de la fabrication et de l'utilisation finale.

Nous avons travaillé avec nos partenaires et alliés, en particulier, pour faire progresser certains efforts de R-D, notamment en Corée du Sud, au Japon, aux États-Unis et dans l'Union européenne, ainsi que d'autres pays, et aussi pour appliquer les normes ESG afin de veiller à ce qu'elles soient largement adoptées non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle mondiale. Nous avons également fait preuve de leadership à l'Agence internationale de l'énergie, l'AIE, et nous avons travaillé dans d'autres forums mondiaux, comme le G7.

Permettez-moi de terminer, monsieur le président, en vous présentant certains investissements qui ont été faits récemment dans cet espace, ce qui démontre les possibilités commerciales très réelles que nous avons comme pays. Lucky Goldstar, LGES, de la Corée du Sud, et Stellantis ont fait des investissements à grande échelle dans une usine de fabrication de batteries au Canada; il s'agit d'un investissement de 5 milliards de dollars. POSCO, également de la Corée du Sud, et GM ont investi 500 millions de dollars pour une usine de matériaux cathodiques au Québec. Rio Tinto, de l'Australie, a fait un autre investissement de 500 millions de dollars à Sorel-Tracy, au Québec. E-One Moli Energy a investi 1 milliard de dollars dans une installation de R-D sur les batteries en Colombie-Britannique. La phase un de LNG Canada, en Colombie-Britannique, représente le plus important investissement du secteur privé de l'histoire du Canada — un projet de 40 milliards de dollars — et comprend Mitsubishi et KOGAS, ainsi que d'autres investisseurs étrangers.

Des discussions sont en cours avec de nombreux autres groupes pour d'autres investissements de ce genre. Encore une fois, cela montre que les possibilités sont nombreuses.

Merci, monsieur le président.

• (1735)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur.

Nous passons maintenant à Mme DeMarsico, du ministère des Pêches et des Océans.

**Mme Darcy DeMarsico (directrice générale, Politique de l'économie bleue, ministère des Pêches et des Océans):** Bonjour, monsieur le président, et bonjour mesdames et messieurs les membres du Comité.

La région indo-pacifique représente un important marché pour le poisson et les fruits de mer canadiens, avec des exportations totalisant près de 2 milliards de dollars en 2022. Si la majorité des exportations de fruits de mer du Canada vers la région est destinée à la Chine — 1,29 milliard de dollars —, le Canada est partie à l'Accord global et progressif pour le partenariat transpacifique, un accord de libre-échange avec plusieurs pays de la région, et les exportateurs canadiens ont un intérêt à élargir leur accès aux principales économies de la région, comme le Japon, la Corée du Sud et Singapour, ainsi qu'à des marchés en croissance comme l'Indonésie, le Vietnam et la Thaïlande.

[Français]

La région indo-pacifique comprend également près des deux tiers des océans de la planète et abrite plus de la moitié des flottes de pêche du monde, qui se disputent des ressources marines de plus en plus rares. Lorsque les problèmes de sécurité, de perte de biodiversité et de climat se chevauchent, ils s'aggravent et s'amplifient mutuellement.

[Traduction]

C'est dans cette optique que la stratégie indo-pacifique du Canada a établi un nouveau fonds commun pour les océans, investissant 84,3 millions de dollars sur cinq ans pour lutter contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée et améliorer la santé des écosystèmes marins dans la région indo-pacifique. La pêche INN est un terme général qui recouvre une vaste gamme d'activités de pêche et contribue largement à la diminution des stocks de poissons et à la destruction de l'habitat marin, et peut être associée à la criminalité organisée. S'appuyant sur les efforts déjà déployés du Canada pour promouvoir des océans sains et gérés de manière durable, tant au niveau international que dans cette région, ce fonds permettra de renforcer et d'appliquer l'ordre fondé sur des règles dans la région, de mieux réglementer les pêches et les activités de pêche, de protéger les stocks de poissons et de faire progresser la conservation des écosystèmes.

Pour ce faire, le MPO adopte une approche à trois volets visant à renforcer la gouvernance, l'application des règles et les partenariats.

[Français]

Le Fonds pour les océans partagés soutient un engagement multilatéral renforcé au sein des organisations régionales de gestion des pêches, où le ministère des Pêches et des Océans négocie des mesures juridiquement contraignantes et scientifiquement fondées pour la gestion durable des pêches en haute mer et pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

En août 2023, le Canada a défendu avec succès l'adoption d'une stratégie de récolte totale pour le thon germon du Pacifique Nord afin de préserver la santé des stocks de poissons. Lors des réunions annuelles des trois organisations régionales de gestion des pêches

du Pacifique, le Canada a également dirigé l'élaboration et l'adoption de mesures visant à protéger les requins.

Ce travail est renforcé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et par l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, qui empêche les navires pratiquant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée d'utiliser les ports d'autres pays pour débarquer leurs prises, excluant ainsi les produits de cette pêche des marchés nationaux et internationaux. Par l'intermédiaire du Fonds pour les océans partagés, le Canada cherchera à faire progresser la mise en œuvre de cet accord grâce à la formation et au renforcement des capacités dans les pays en développement et les pays à haut risque.

Le Canada participe activement à plusieurs forums internationaux afin d'obtenir des résultats complémentaires qui permettent de relever les défis ayant une incidence sur l'état des stocks de poissons et des ressources océaniques à l'échelle mondiale. Par exemple, la mise en œuvre par le Canada d'accords internationaux comme la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction est un élément important de notre effort mondial pour veiller à ce que le commerce ne nuise pas à la durabilité des espèces aquatiques.

Le Canada a également ratifié très tôt l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche, conclu en 2022, et continue de participer activement aux négociations.

• (1740)

[Traduction]

S'appuyant sur les efforts déployés depuis des décennies pour lutter contre la pêche illégale et protéger les intérêts canadiens dans le Pacifique-Nord, le Canada a mené, en juillet 2023, sa première patrouille de navires en haute mer et sa première mission d'application des lois sur les pêches, en collaboration avec les États-Unis et le Japon, pour lutter contre la pêche INN dans le Pacifique-Nord. D'autres patrouilles de surveillance aérienne ont été menées dans la région tout au long de l'année 2023. Les agents du MPO ont documenté 58 infractions en matière de pêche, y compris la détection de 3 000 ailerons de requin pêchés illégalement lors d'arraisonnements de navires étrangers et de missions de surveillance aérienne.

En octobre 2023, le Canada a lancé une nouvelle initiative avec les Philippines par le biais d'un protocole, qui permet aux autorités maritimes de ce pays d'accéder à notre système DVD, une plateforme de surveillance spatiale de détection des navires sombres, qui utilise des satellites pour suivre les navires de pêche illégaux et soutenir les efforts de sécurité maritime dans leurs eaux souveraines. Le DVD est déployé depuis 2021, date à laquelle le Canada a commencé à déployer des efforts pour surveiller à distance les flottes de pêche lointaine qui entourent les îles Galapagos.

Le MPO collabore avec ses partenaires internationaux pour élaborer et renforcer les mesures de gestion des pêches et de conformité qui réglementent les activités de pêche en haute mer, et pour lutter contre la pêche illégale grâce à une solide présence de surveillance et de contrôle. Par exemple, en septembre 2023, le premier ministre a annoncé une contribution de 6,5 millions de dollars à la Joint Analytical Cell, une organisation conçue pour exploiter des capacités complémentaires de collecte d'informations et d'analyse, des outils et des bases de données de renseignement sur les pêches et des partenariats internationaux pour lutter contre la pêche INN et les crimes qui y sont associés.

**Le président:** Madame DeMarsico, j'ai bien peur que vos cinq minutes soient écoulées, mais je pense que nous pourrions vous inviter à venir témoigner devant le comité des pêches et des océans à un moment donné, parce que vous avez parlé de ce dont nous y discutons.

Nous passons maintenant au ministère de l'Environnement.

Madame McCardell, vous avez cinq minutes.

**Mme Sandra McCardell (sous-ministre adjointe, Direction générale des affaires internationales, ministère de l'Environnement):** Merci beaucoup, monsieur le président.

La région indo-pacifique est essentielle aux efforts mondiaux du Canada pour faire face aux trois menaces que sont les changements climatiques, la perte de nature et la pollution. Cette région, qui abrite à la fois la Chine et l'Inde, représente la moitié de la population mondiale, la moitié des émissions mondiales de carbone et bon nombre des pays les plus biodiversifiés du monde.

La stratégie indo-pacifique, dont l'objectif est de bâtir un avenir durable et vert, fournit un cadre permettant au Canada de faire progresser ses priorités environnementales au sein d'une région cruciale pour la santé future de la planète et, par extension, du Canada. Compte tenu de la nature mondiale de ces défis, l'engagement avec les pays de cette région, tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral, est essentiel.

Le Canada a réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre du quatrième pilier de la stratégie indo-pacifique grâce au financement de la lutte contre les changements climatiques, au soutien à la transition énergétique, à la coopération sur la biodiversité et à la prévention de la pollution par le plastique avec les pays de cette région.

[Français]

Nous reconnaissons le besoin d'appuyer les pays en voie de développement dans leurs stratégies d'atténuation et d'adaptation pour répondre au changement climatique. Le Canada s'est engagé à verser 5,3 milliards de dollars pour le financement international du climat. Dans le cadre de ces contributions et par l'entremise de fonds multilatéraux et de programmes bilatéraux, un soutien financier important a été apporté aux pays en voie de développement de la région indo-pacifique afin de les aider à réduire leurs émissions et à s'adapter aux effets dévastateurs du changement climatique.

[Traduction]

De toute évidence, pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux, il faudra réussir les transitions énergétiques, et le Canada a établi des partenariats étroits avec de nombreux États de la région indo-pacifique afin de faire progresser des initiatives multilatérales clés.

En sa qualité de membre fondateur de la PPCA, l'Alliance: Énergiser au-delà du charbon, le Canada a encouragé les États de la région à s'engager à éliminer progressivement le charbon. Jusqu'à présent, les Îles Marshall, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vanuatu, ainsi que les niveaux infranationaux de l'Australie, de la Corée du Sud, du Japon, des Philippines et de Taïwan, ont tous adhéré à la PPCA.

Nous travaillons également en partenariat avec la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud dans le cadre du défi mondial de la tarification du carbone afin d'accélérer la lutte mondiale contre les changements climatiques et la décarbonisation. À mesure que de plus en

plus de pays adoptent des solutions de tarification, l'efficacité augmente, stimulant l'innovation et réduisant les émissions.

• (1745)

[Français]

De plus, le Canada participe au Partenariat pour une transition énergétique juste, un modèle de financement novateur visant à soutenir la transition des pays vers l'abandon du charbon, en Indonésie et au Vietnam. Ces efforts multinationaux mobilisent des dizaines de milliards de dollars publics et privés pour des investissements en infrastructure, des réformes politiques et des emplois inclusifs et durables.

[Traduction]

Alors que le lien entre les changements climatiques et la nature est de plus en plus clair, le Canada a répondu à la nécessité d'une action internationale. Siège du secrétariat de la Convention sur la biodiversité, le Canada a été le pays hôte de la COP15 sous la présidence de la Chine l'an dernier. Cette conférence a débouché sur le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité et, en août, le Canada s'est engagé à verser 200 millions de dollars au Fonds-cadre mondial pour la biodiversité, devenant ainsi le premier pays à le faire. À partir de maintenant, ce fonds aidera les pays admissibles de la région à stopper et à renverser la perte de biodiversité. Le Canada a récemment lancé un réseau de champions de la nature et invite les pays de la région à travailler avec le Canada pour promouvoir les objectifs de ce cadre pour la biodiversité.

Pour lutter contre la pollution par le plastique, le Canada a collaboré avec plusieurs pays de la région indo-pacifique, dont l'Australie, les îles Cook, la Micronésie, le Japon, les Maldives et bien d'autres, dans le cadre d'une coalition très ambitieuse pour appuyer l'élaboration d'un nouvel instrument mondial juridiquement contraignant sur la pollution par le plastique, et nous continuerons de le faire en prévision de la quatrième négociation organisée par l'ONU, qui aura lieu à Ottawa en avril prochain. De plus, le Canada travaille avec l'Indonésie, le Vietnam, le Pakistan et le Cambodge dans le cadre de partenariats nationaux d'action sur le plastique afin d'aider ces pays à atteindre leurs objectifs visant à mettre fin à la pollution par le plastique. En vertu de la Charte sur les plastiques dans les océans, lancée sous la présidence du Canada au G7 en 2018, le Canada travaille également avec de petits États insulaires en développement, ainsi qu'avec des entreprises internationales et régionales, pour empêcher que des déchets soient rejetés dans l'environnement.

Pour ancrer cette vaste collaboration sur les questions environnementales, le Canada tient des dialogues annuels sur l'environnement avec l'Australie, le Japon et la Corée et copréside le Conseil chinois pour la coopération internationale en environnement et en développement. La coopération environnementale est également codifiée dans nos accords de libre-échange, y compris le PTPGP, et nous prenons des engagements en matière d'environnement dans le cadre de nos négociations commerciales avec l'Indonésie et avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'ANASE.

Nous utilisons notre adhésion au G7, au G20 et à l'APEC comme des occasions multilatérales de promouvoir des objectifs environnementaux communs avec des pays clés de la région indo-pacifique, notamment le Japon, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Corée.

[Français]

En conclusion, le travail continu du Canada avec la région indo-pacifique sur la triple menace qui pèse sur l'environnement mondial fournit une base solide afin de réaliser un avenir durable et vert pour le Canada et le monde, comme envisagé par la Stratégie. Le travail du Canada continue également de fournir un canal important afin de favoriser l'engagement de soutenir la relation bilatérale avec les pays de cette région.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame McCardell.

Nous allons passer à nos deux séries de questions. Je vais quand même veiller à ce que tout le monde respecte le temps qui lui est alloué, pour que nous puissions avoir deux tours complets.

Nous allons commencer par vous, monsieur Seeback, pour un maximum de six minutes.

**M. Kyle Seeback:** Merci, monsieur le président.

L'énergie propre est mentionnée quatre fois dans la stratégie indo-pacifique qui indique, entre autres, « un fournisseur fiable d'énergie propre ». Il y est également question de « passer de la production d'électricité à partir de centrales au charbon traditionnelles vers l'énergie propre ».

J'aimerais savoir si le gouvernement du Canada considère le GNL comme une énergie propre dans le contexte de la stratégie indo-pacifique, parce que nous n'avons pas nécessairement reçu de réponse claire à ce sujet aujourd'hui.

**M. Frank Des Rosiers:** Merci, monsieur le président, de cette question.

Nous n'avons pas de définition ou de formule pour définir ce qu'est une énergie propre, mais le gouvernement a certainement été très franc et a fait des progrès en ce qui concerne ce que nous aspirons à être.

Dans le cas du GNL, l'objectif est très simple. Il s'agit d'adopter les technologies les plus avancées pour réduire le plus possible l'intensité en carbone de ces émissions. Je suis fier de dire que tant pour LNG Canada que pour les autres projets qui sont activement à l'étude — Woodfibre et Cedar LNG —, nous envisageons sérieusement d'agir ainsi et d'être de véritables chefs de file mondiaux dans ce domaine.

Je terminerai en faisant remarquer qu'en discutant avec des clients de la Corée et du Japon en particulier, ces derniers apprécient le positionnement du Canada à cet égard, et comme nous pouvons le constater maintenant, le marché se tourne de plus en plus vers de tels produits, qui de toute évidence répondent bien aux besoins du marché.

● (1750)

**M. Kyle Seeback:** Je crois comprendre que beaucoup de pays veulent du gaz naturel liquéfié canadien. Cela comprend le Japon, la Corée du Sud et Taïwan, par exemple, mais êtes-vous en train de me dire que dans la stratégie indo-pacifique élaborée par le gouvernement, il n'y a en fait aucune définition de ce qu'est une énergie propre, ce qui signifie que nous ne savons pas si le GNL est inclus?

Je sais que nous allons exporter du gaz naturel liquéfié, mais lorsque la stratégie dit que le Canada est un « fournisseur fiable

d'énergie propre », nous n'avons aucune définition de ce que signifie réellement l'énergie propre. Est-ce bien ce que nous disons?

**M. Frank Des Rosiers:** Eh bien, la stratégie indo-pacifique aborde de très nombreuses questions...

**M. Kyle Seeback:** Je sais. Je veux simplement savoir si le gouvernement a énoncé une définition de l'énergie propre en ce qui concerne la stratégie indo-pacifique. S'il n'y en a pas, c'est correct.

**M. Frank Des Rosiers:** Je doute fort que chaque terme énoncé dans la stratégie indo-pacifique ait une définition, qu'il s'agisse de défense, d'industries culturelles, d'environnement, de pêche, etc., mais nous avons certainement exposé en termes très clairs ce que nous aspirons à faire comme pays en ce qui concerne nos politiques énergétiques...

**M. Kyle Seeback:** D'accord, je ne veux pas savoir... Je sais qu'il y a probablement beaucoup de termes qui ne sont pas définis. Ma question ne porte pas sur ces termes. Je pose la question au sujet de ce terme précis pour que nous puissions comprendre ce que nous voulons dire lorsque nous parlons d'être un « fournisseur d'énergie propre » et de toutes ces autres choses. Lorsque nous disons cela, nous n'avons pas de définition de l'énergie propre. Si nous n'en avons pas, c'est très bien, mais je veux savoir si nous l'avons définie ou si le gouvernement comprend ce que cela signifie.

**M. Frank Des Rosiers:** Encore une fois, je le répète, monsieur le président, notre intention est de positionner le Canada comme un chef de file en matière d'approvisionnement énergétique à faibles émissions de carbone, et la réaction du marché, qu'il s'agisse de l'hydrogène, du gaz naturel liquéfié ou d'autres produits, a été remarquablement forte.

**M. Kyle Seeback:** Je suppose que cela veut dire que cela n'a pas été défini.

En ce qui concerne le gaz naturel liquéfié, nous savons que le Japon l'a demandé. Nous savons que la Corée du Sud l'a demandé. Nous savons, par exemple, que Taïwan l'a demandé. Nous savons aussi que la Chine serait intéressée. Nous savons aussi qu'une grande quantité de GNL est acheminée du golfe du Mexique vers l'Europe. Le gouvernement a-t-il calculé quelle est la demande de GNL dans la région indo-pacifique et quelle proportion de ce gaz le Canada pourrait fournir?

**M. Frank Des Rosiers:** Nous n'avons pas publié d'études de marché comme telles. Nous laissons cela à des organisations comme l'Agence internationale de l'énergie, l'AIE, qui a réalisé des études approfondies sur les tendances du marché dans ce domaine.

Comme le député l'a souligné à juste titre, nous sommes conscients que la demande est très forte, car bon nombre de pays asiatiques cherchent à se libérer du charbon utilisé tant pour la production d'électricité que pour la fabrication d'acier et d'autres produits du genre. La demande est forte, plus forte que jamais et, dans le sillage de l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, la demande européenne a grimpé en flèche. Comme on peut le comprendre, même si la capacité actuellement prévue sera bientôt opérationnelle...

**M. Kyle Seeback:** Avons-nous une idée de cette capacité? Savons-nous ce que nous sommes en mesure de déployer et jusqu'à quel point les besoins seront comblés? Savons-nous de quoi il s'agit?

**M. Frank Des Rosiers:** LNG Canada s'attend à atteindre sa pleine capacité de 14 millions de tonnes d'ici 2025. Comme vous le savez, nous avons d'autres projets dans nos cartons et le Canada sera un fournisseur de gaz naturel liquide non négligeable.

**M. Kyle Seeback:** Nous ne savons pas ce que donnent les chiffres réels — quels volumes le Canada pourra-t-il fournir et quelle part devrait aller à la région indo-pacifique? À votre connaissance, personne au gouvernement du Canada n'a fait ce calcul.

**M. Frank Des Rosiers:** De telles études sont menées, publiées et mises à jour régulièrement par des organisations comme l'AIE et des organismes du secteur privé, et elles sont facilement accessibles. Comme nous le savons, le Canada ne pourra jamais, à lui seul, répondre à la totalité des besoins. C'est pourquoi des pays ou des régions comme les États-Unis, l'Australie et le Moyen-Orient augmentent leur offre dans la région.

Cependant, et encore une fois, le Canada sera bien placé pour apporter une contribution significative.

**M. Kyle Seeback:** Il me reste 15 secondes.

La Russie pratique le dumping de crabe sur les marchés japonais et coréen. Quelle est la position du Canada à ce sujet au sein du ministère des Pêches et des Océans? Faisons-nous quelque chose pour essayer de mettre fin à cela?

**Mme Darcy DeMarsico:** Le Canada est un important fournisseur de crabe dans la région indo-pacifique. L'an dernier, nos exportations de crabe nous ont rapporté 483 896 059 \$. Il est vrai que la valeur du crabe a baissé au cours de la dernière année, sous l'effet de différents facteurs, comme le prix des aliments et l'inflation, mais aussi à cause de considérations géopolitiques. Affaires mondiales Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada sont les principaux responsables des questions commerciales liées aux produits alimentaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces ministères sur la question de l'accès de nos produits en général et du crabe des neiges en particulier.

• (1755)

**Le président:** Sur ce, nous allons passer à M. Cormier, pour six minutes. C'est à vous, monsieur.

[Français]

**M. Serge Cormier:** Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent au personnel du ministère des Pêches et des Océans.

Les pêches représentent 60 % de l'économie de ma circonscription. Deux de mes collègues ici viennent de l'Atlantique, une région où l'économie des pêches et les stratégies relatives aux pêches sont très importantes. Nous avons eu plusieurs discussions au cours des derniers mois et des dernières années concernant ces stratégies.

Vous l'avez dit tantôt, les exportations canadiennes de poisson et de fruits de mer vers la région indo-pacifique s'élevaient à près de deux milliards de dollars en 2022. Nous exportons énormément de produits de la pêche vers la Chine, mais aussi vers le Japon et d'autres pays ici et là.

Dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, le Canada a récemment ouvert un bureau du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire aux Philippines. Pourquoi n'avons-nous pas eu un bureau des pêches et de l'aquaculture? Y en a-t-il un dont nous ignorons l'existence? En outre, que faites-vous pour promouvoir nos exportations de poisson et de fruits de mer vers d'autres pays que la Chine?

[Traduction]

**Mme Darcy DeMarsico:** Comme vous l'avez dit, la région indo-pacifique représente un marché important pour le poisson et les

fruits de mer canadiens, puisqu'elle absorbe 23 % de nos exportations totales à ce chapitre. C'est aussi une importante source d'importation pour le Canada, avec 2,47 milliards de dollars.

Dans le contexte des échanges internationaux, nous travaillons en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada qui dirigent ce pilier particulier de la stratégie. Comme vous l'avez fait remarquer, ces ministères ont étendu leur action commerciale en ouvrant un bureau aux Philippines, et nous travaillons avec eux pour faire en sorte que les pêches et les produits de la mer soient bien présents dans notre programme de promotion des exportations.

[Français]

**M. Serge Cormier:** On voit souvent qu'un bureau responsable de la promotion de l'agriculture priorise l'agriculture. On comprend cela et on l'accepte. Toutefois, on doit quand même avoir quelque chose pour le secteur des pêches. Comme vous l'avez dit, les exportations de ce secteur représentent deux milliards de dollars.

Pensez-vous qu'on devrait avoir un bureau semblable pour le secteur des pêches et de l'aquaculture dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique? Est-ce que vous pensez qu'il serait important d'avoir un tel bureau, semblable à celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire?

[Traduction]

**Mme Darcy DeMarsico:** Je pense que, dans ce contexte, il y a beaucoup à gagner à instaurer une marque canadienne très forte, garante d'une solide présence à long terme, et j'espère que notre secteur du poisson et des fruits de mer occupe une place importante à cet égard.

Je pense qu'il est souhaitable de mieux participer à ce vaste effort nécessaire.

[Français]

**M. Serge Cormier:** D'accord. Je vais passer à mon autre question.

J'ai regardé les différentes initiatives qui se trouvent dans la Stratégie. Sans vouloir être critique, je veux souligner une chose, parce que le secteur des pêches est tellement important pour moi que je veux que cela fonctionne.

On dit que le Canada veut partager son expertise en matière de gestion des stocks de poissons et de protection des océans, mais, pas plus tard qu'il y a quelques semaines, le commissaire à l'environnement a dit que le ministère des Pêches et des Océans n'avait malheureusement pas de données fiables sur le rétablissement de certains stocks de poissons. On a lancé la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique pour promouvoir ce que le Canada fait de bien dans ce domaine, alors qu'il le fait peut-être mal.

Quel genre de discussions avez-vous à ce sujet pour remettre les pendules à l'heure et voir ce qu'on fait mal ici? Si on veut promouvoir le secteur des pêches dans d'autres pays, il faudrait assurer une bonne gestion des pêches de notre côté. Il y a des lacunes, que nous étudions présentement, au Comité permanent des pêches et des océans.

Que faites-vous au sujet de la gestion des stocks ici, au Canada, présentement, avant de songer à partager cette expertise avec ces autres pays?

• (1800)

[Traduction]

**Mme Darcy DeMarsico:** Je vais céder la parole à mon collègue, Brent Napier, qui pourra vous parler des pratiques exemplaires canadiennes que nos collègues de la région apprécient.

**M. Brent Napier (directeur, Programmes et politiques d'application de la loi, ministère des Pêches et des Océans):** Merci, monsieur le président.

Merci pour cette excellente question.

Dans ma déclaration liminaire, je vous ai un peu parlé de la détection des « dark vessels » ou navires clandestins à cause desquels nous devons nous doter d'une capacité de surveillance. Pour notre part, du côté de l'application de la loi, nous comptons appuyer nos partenaires. Vous avez dit que nous avons des ressources aux Philippines. En fait, deux de nos agents viennent tout juste de rentrer de là-bas. Nous avons signé un protocole d'entente avec les Philippines, qui aidera ce pays à gérer les pêches et à améliorer sa capacité de gestion.

La flotte chinoise compte plus de 500 000 navires, contre 17 000 pour le Canada. Nous tirons de précieux enseignements de l'appui que nous apportons à nos partenaires en recourant à de nouvelles technologies et à l'innovation, à l'étranger et au pays.

[Français]

**M. Serge Cormier:** D'accord, mais je veux juste m'assurer que vous comprenez bien ma question.

On dit vouloir promouvoir les bonnes pratiques du Canada en matière de gestion des stocks de poissons, mais, encore une fois, il y a un rapport qui dit que ces pratiques ne sont pas bonnes. Que faites-vous pour que notre secteur des pêches soit pris plus au sérieux et pour que nous ayons de meilleures pratiques, que nous pourrions alors partager avec les pays avec lesquels nous voulons faire affaire dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique?

[Traduction]

**Le président:** Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

**M. Brent Napier:** Pour répondre brièvement, je dirai qu'il faut absolument recourir à l'innovation et à la technologie. Le rapport lui-même — et j'ai eu le plaisir de comparaître devant ce comité également — a porté sur une dimension très particulière de notre travail. Il ne met pas nécessairement l'accent sur la science et la gestion, mais sur l'application de la loi. Nous progressons dans tous ces domaines.

Tandis que nous apprenons et que nous déployons nos moyens technologiques dans les zones de protection marine, par exemple, dans les eaux canadiennes, nous pouvons gagner sur les deux plans, comme nous l'avons fait dans les Galapagos et dans les pays de la région indo-pacifique.

**Le président:** Merci.

Monsieur Bergeron, vous avez la parole pour six minutes ou moins.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais parler de l'Initiative Kiwa, un programme multi-bailleurs visant à renforcer la résilience au changement climatique des écosystèmes, des communautés, et des économies des îles du

Pacifique grâce aux solutions fondées sur la nature, en protégeant, en gérant durablement et en restaurant la biodiversité. Si je ne m'abuse, le Canada y a apporté une contribution de l'ordre de 10 millions de dollars.

Existe-t-il d'autres initiatives du même type auxquelles le Canada participe?

**Mme Sandra McCardell:** D'abord, je veux préciser que le montant est d'environ 16 millions de dollars et que c'est Affaires mondiales Canada qui gère ce projet.

Oui, il y a d'autres projets d'appui dans la région de l'Indo-Pacifique qui relèvent des ministères des Affaires étrangères et de l'Environnement. Certains projets portent sur la biodiversité en particulier. En matière de financement climatique, il y a aussi des projets pour aider des pays comme la Thaïlande et les Fidji à gérer les effets des changements climatiques, à s'adapter à ce qui leur arrive et à réagir aux catastrophes naturelles.

[Traduction]

Pour cette question sur la biodiversité, je vais céder la parole à ma collègue Kelly Torck, qui est responsable des partenariats en matière de biodiversité.

Mme Torck, pourriez-vous nous donner un peu plus de détails à ce sujet?

**Mme Kelly Torck (directrice générale, Politiques et partenariats en matière de biodiversité, ministère de l'Environnement):** Certainement.

Je rappellerai simplement, comme Mme McCardell l'a mentionné dans ses propos liminaires, que nous pouvons nous appuyer sur le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, adapté récemment, et qui s'avérera utile à l'échelle mondiale pour financer, dans les pays en développement, des projets correspondant aux objectifs du cadre.

De plus, une partie du financement de la lutte contre les changements climatiques, que le Canada fournit par l'entremise d'Affaires mondiales Canada et d'autres organismes, sert à appuyer des projets consistant à appliquer des solutions axées sur la nature ou à rechercher des avantages connexes en matière de biodiversité. Il est certain que les pays admissibles dans la région peuvent être considérés en priorité pour ces projets.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Je me demandais surtout s'il y avait d'autres projets ou initiatives multilatérales de ce genre auxquels le Canada participait.

Quoiqu'il en soit, pourquoi ne pourrait-on pas imaginer, par exemple, un État comme Taïwan contribuer à une initiative comme Kiwa? Cela permettrait d'intensifier nos relations avec Taïwan ou, du moins, permettrait à Taïwan d'intensifier ses relations avec ses voisins, sans se retrouver dans une dynamique de reconnaissance ou de non-reconnaissance. D'une certaine façon, ce serait une manière de contourner les contraintes liées à la politique d'une seule Chine.

• (1805)

**Mme Sandra McCardell:** Pour le moment, nous n'avons pas de projet avec Taïwan. Cela dit, nous avons certains projets, grâce à notre enveloppe de financement climatique, avec des gouvernements de différents niveaux. Comme je l'ai soulevé dans ma déclaration d'introduction, nous avons des projets avec des gouvernements sous-régionaux, et même des municipalités. Nous ne sommes pas contraints à nous engager uniquement avec des États.

**M. Stéphane Bergeron:** Excellent. La visite du ministre de l'Environnement et du Changement climatique en République populaire de Chine a soulevé beaucoup de controverse. D'aucuns se sont demandé si c'était le bon moment de rouvrir les vannes pour des visites ministérielles. Le ministre semblait y tenir, pensant que sa présence pourrait permettre de rétablir les ponts et de faire progresser la collaboration sur le plan des stratégies de lutte contre les changements climatiques. Quels sont les effets, les conclusions et les retombées tangibles de cette visite du ministre en République populaire de Chine?

[Traduction]

**Mme Sandra McCardell:** Une chose apparaît clairement: il est important de parler des questions qui concernent le monde entier même avec des pays avec lesquels nous ne sommes pas forcément d'accord. L'environnement est l'une de ces questions. Il convient que nous soyons prêts à parler aux pays avec lesquels nous entretenons des relations tendues...

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Je ne veux surtout pas vous interrompre, mais comme mon temps de parole est limité...

**Mme Sandra McCardell:** Je comprends.

**M. Stéphane Bergeron:** Je suis d'accord avec ce que vous dites. Cela dit, quels sont les effets tangibles de cette rencontre?

[Traduction]

**Mme Sandra McCardell:** Je peux dire deux ou trois choses.

Tout d'abord, lors de sa visite en Chine, le ministre a pu rencontrer son homologue et coprésider le Conseil chinois pour la coopération internationale en matière d'environnement et de développement. Le fait que le vice-premier ministre chinois ait lui-même assisté à la dernière séance du Conseil montre l'importance de l'événement. Il a ainsi pu prendre connaissance des recommandations émanant non seulement du Canada, qui coprésidait, mais aussi de tous les délégués. Toute une diversité de pays, dont nos plus proches partenaires — soit les pays nordiques, les membres de l'Union européenne et d'autres, ainsi que l'ONU avec son programme pour l'environnement et les ONG de la société civile —, étaient présents et ont formulé des recommandations très claires. Dans certains cas, il s'agissait de demandes aussi claires que « pas d'augmentation des approvisionnements de charbon ».

La Chine a eu l'occasion, à un niveau très élevé, d'entendre des messages clairs exprimés au sujet de la façon dont elle devrait mener son programme de lutte contre les changements climatiques...

**Le président:** Nous allons devoir vous interrompre. Je suis désolé.

Nous devons maintenant passer à M. Boulerice, pour six minutes ou moins.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, avant de poser des questions, je dois admettre que je suis assez abasourdi par les propos de mes collègues du Parti conservateur, qui semblent feindre l'ignorance sur ce qu'est une énergie propre. Plusieurs d'entre eux sont très expérimentés et ont participé à un grand nombre de discussions et de débats sur l'environnement et les changements climatiques. Aujourd'hui, prétendre ne pas comprendre ce qu'est une énergie propre, je trouve que c'est un peu fort, mais, bon, ce n'est pas la première fois — ni la dernière, j'imagine — de la part du Parti conservateur.

Cela étant dit, j'aimerais m'adresser aux représentantes du ministère de l'Environnement. J'aimerais qu'elles nous expliquent un peu mieux la manière dont elles envisagent, dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, la collaboration du Canada avec les pays de la région en ce qui a trait à l'adaptation aux changements et aux déréglés climatiques, et à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. C'est quelque chose d'extrêmement important pour notre génération et les générations suivantes.

Qu'est-ce que le Canada envisage de faire avec les pays de la région pour s'adapter aux changements climatiques et en mitiger les effets?

[Traduction]

**Mme Sandra McCardell:** Monsieur le président, il est clair que notre capacité à collaborer étroitement avec les pays de la région indo-pacifique est essentielle à la façon dont le monde entier va s'attaquer aux changements climatiques.

Vous avez entendu ce que j'ai dit au début. Les pays de la région indo-pacifique sont d'énormes émetteurs, et nous devons les amener à changer leur comportement. D'un autre côté, nous devons nous intéresser aux pays les plus touchés pour les aider à s'adapter et à gérer les impacts environnementaux, comme la hausse du niveau de la mer.

Comment faire? Comme je l'ai dit, Environnement Canada et Affaires mondiales gèrent une importante enveloppe au titre des changements climatiques. Celle-ci sert à appuyer des initiatives multilatérales et un certain nombre de programmes de l'ONU qui visent à aider les pays à s'adapter. Une partie de cette somme est consacrée au financement de la lutte contre les changements climatiques par l'entremise des banques multilatérales de développement, et une autre partie, bilatérale celle-là, est gérée par les deux ministères. L'enveloppe en question est vraiment axée sur des mesures pratiques pour aider les pays à s'adapter.

Par ailleurs, nous voulons nous assurer que ces pays prennent tout de suite des mesures pour réduire leur empreinte carbone. C'est évidemment l'un des principaux objectifs de ce programme. Cela fera également partie de ce que nous tenterons d'accomplir à la COP28, à compter de cette semaine. Beaucoup de négociations ont eu lieu en amont. Nous travaillons avec les plus grands émetteurs, mais aussi avec de plus petits pays, dans l'espoir d'atteindre notre cible ambitieuse de 1,5 degré Celsius.

• (1810)

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup de cette réponse.

Effectivement, la région indo-pacifique comporte des pays qui sont de grands émetteurs de gaz à effet de serre parce qu'ils ont des populations énormes. Évidemment, on pense à la Chine et l'Inde. Toutefois, quand on considère les émissions par habitant, le Canada se classe parmi les pires pays: un citoyen canadien produit beaucoup plus de gaz à effet de serre qu'un citoyen chinois ou indien par exemple. De notre côté, nous avons donc encore beaucoup de travail à faire. Le gouvernement actuel rate toutes ses cibles de réduction des émissions de GES et nous sommes parmi les cancrs de la planète quand on regarde nos émissions par habitant.

Il y a des pays dans cette région indo-pacifique qui risquent de disparaître, d'être carrément rayés de la carte. On pense à de petites îles, qui, à cause de la fonte des glaciers et de la hausse du niveau des océans, pourraient tout simplement être submergées dans quelques années. Qu'est-ce que la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique prévoit relativement aux répercussions de la montée du niveau des océans sur ces petits pays et ces petites îles, qui sont vraiment à risque?

[Traduction]

**Mme Sandra McCardell:** Deux ou trois choses s'approchent de cela. La première, comme vous l'avez dit, consiste à travailler avec les petits pays et j'y reviendrai.

Il y a aussi le fait que tout cela concerne un seul et même environnement planétaire. La meilleure façon d'aider ces pays consiste à amener le monde entier à atteindre les objectifs établis, c'est-à-dire à réaliser des plans destinés à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius. Une partie de notre travail consiste à nous assurer que nous faisons ce qu'il faut au Canada et que nous poussons nos partenaires à l'échelle internationale. Encore une fois, comme je l'ai mentionné, ce sera une grande partie de ce dont nous parlerons à la COP28, dans quelques jours à peine.

Une partie du financement que nous accordons à ces pays passe par l'action d'organisations multilatérales — comme le Programme des Nations unies pour l'environnement — ce qui nous amène à élaborer avec eux des plans destinés à les aider à se préparer aux catastrophes et à y réagir. Une partie de l'argent est consacrée au renforcement des capacités, ce qui peut, par exemple, consister à travailler avec eux sur la façon dont ils traitent le méthane provenant de leurs déchets solides. Nous intervenons à de nombreux niveaux.

Je vais être honnête. Je pense que le secrétaire général de l'ONU l'a très bien dit en septembre, en mentionnant que nous devons tout faire, partout, en même temps. C'est certainement une approche que nous jugeons appropriée.

**Le président:** Il ne vous reste que quelques secondes, monsieur Boulé. Je crois que nous allons passer au député suivant.

Nous commencerons le deuxième tour par M. Chong. C'est à vous pour cinq minutes ou moins.

**L'hon. Michael Chong:** Merci.

Je ne comprends pas que le Canada coopère avec la République populaire de Chine dans le dossier des changements climatiques. L'an dernier, la République populaire de Chine a approuvé la plus importante augmentation du nombre de centrales électriques au charbon depuis 2015. Sous la direction des plus hauts échelons de l'exécutif, la Chine est en train d'augmenter délibérément la combustion de charbon. En fait, la Chine brûle aujourd'hui plus de charbon que le reste du monde. L'an dernier, elle en a brûlé une quantité record et, cette année, elle envisage d'en consommer encore plus.

Par conséquent, la consommation mondiale de charbon, qui aurait dû atteindre son pic il y a une dizaine d'années, selon l'Agence internationale de l'énergie, n'est pas encore arrivée à ce sommet.

Je ne comprends pas que nous puissions coopérer avec la République populaire de Chine tandis qu'elle augmente délibérément et massivement sa consommation de la forme d'énergie fossile la plus polluante qui soit, c'est-à-dire le charbon.

● (1815)

**Mme Sandra McCardell:** Monsieur le président, c'est tout à fait exact: la Chine est le plus grand émetteur au monde, avec 27 % des GES, et elle consomme à elle-seule la moitié du charbon dans le monde. C'est tout à fait exact. Néanmoins, je pense que la seule façon de pousser la Chine dans le bon sens consiste à dialoguer avec ce pays. Il est primordial d'interpeller les plus gros émetteurs et de les inciter à respecter leurs engagements. D'un autre côté, la Chine est sans doute le plus grand producteur d'énergie renouvelable au monde, et elle est un chef de file dans le développement de véhicules électriques. Tant en ce qui a trait à l'émission des GES que pour ce qui est des énergies renouvelables, je pense qu'il faut collaborer avec la Chine.

Je rappelle que nous venons tout juste d'assister au sommet Biden-Xi, qui a débouché l'accord environnemental de Sunnylands. Cela montre que les plus grandes puissances ont compris que le dialogue avec la Chine est inévitable. Nous n'arriverons à rien sans cela.

**L'hon. Michael Chong:** Je constate que, l'année dernière, le charbon représentait la principale exportation du Canada vers des partenaires commerciaux de la région indo-pacifique, soit le Japon, l'Inde, la République populaire de Chine, la Corée du Sud et Taïwan. Ils étaient nos principaux clients à l'exportation.

Parlons de la question des minéraux critiques, car la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique prévoit que le Canada sera un « partenaire fiable » et un fournisseur de minéraux critiques pour la région indo-pacifique.

Selon la firme de recherche Benchmark Mineral Intelligence, quelque 384 nouvelles mines et usines de minéraux critiques seront nécessaires pour atteindre les objectifs de 2035 en matière de véhicules électriques à batterie. Selon l'U.S. Geological Survey et le gouvernement canadien, le Canada posséderait 2 à 3 % des minéraux critiques du monde. Si l'on effectue le calcul, 3 % de 384, cela représente environ une douzaine de nouvelles mines au Canada pour atteindre les objectifs de 2035.

Je ne suis au courant d'aucune transaction sur les marchés des capitaux, sur les marchés des capitaux d'actions ou à la Bourse de Toronto. Je n'ai vu aucune société minière proposer de nouveaux projets et rien ne porte à croire que nous nous apprêtons à approuver l'ouverture de 12 mines chez nous, sur les 384 mines nécessaires.

Pouvez-vous nous dire comment nous allons parvenir à être un partenaire fiable et un fournisseur de minéraux critiques pour la région indo-pacifique?

**M. Frank Des Rosiers:** Le député a tout à fait raison dans sa remarque, et différentes sources vont dans le même sens. Il est question d'augmenter très nettement le nombre de mines en exploitation afin de répondre aux besoins d'approvisionnement en minéraux essentiels.

Le Canada a la chance de disposer d'importantes réserves de minéraux critiques. La semaine dernière encore, une enveloppe de 1,5 milliard de dollars a été confirmée et rendue publique pour le développement des infrastructures— un secteur qui constitue un obstacle majeur, comme vous le savez — afin de garantir la disponibilité de ces produits et leur mise en marché.

S'agissant de la part du secteur privé dans cet effort... Si vous avez assisté à la conférence de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs à Toronto, en mars dernier, vous aurez vu des dizaines de milliers d'experts scientifiques, de géologues et d'investisseurs converger au Canada pour conclure des affaires.

Nous envisageons avec optimisme la montée en puissance du secteur. Cela arrivera-t-il assez vite à l'échelle de la planète? Seul l'avenir nous le dira. Ce qui est certain, c'est que le Canada parvient à tirer son épingle du jeu et contribue amplement à faire sa part.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Chong.

Nous allons maintenant passer à M. McDonald pour cinq minutes ou moins.

**M. Ken McDonald (Avalon, Lib.):** Merci, monsieur le président. Il n'est pas tout à fait habituel que vous me donniez un temps de parole, puisque c'est souvent moi qui vous en donne aux comités que je préside.

J'aimerais revenir à ce que disait M. Seeback au sujet de la définition d'« énergie propre ». Les fonctionnaires d'ECCC nous diront qu'ils ne disposent pas de définition pour l'expression « énergie propre », mais ils pourraient en demander une au ministre pour en faire part au Comité afin que nous puissions l'étudier et voir ce qu'elle recouvre réellement.

J'ai d'ailleurs une question à ce sujet. Il a été dit que 200 millions de dollars ont été annoncés à la COP de Montréal. Pourriez-vous me dire à quoi servira cet argent?

**Mme Sandra McCardell:** Monsieur le président, ces 200 millions de dollars ont été annoncés à la suite de la COP de Montréal. Quelques mois plus tard, nous avons contribué au Fonds du cadre mondial pour la biodiversité.

Je vais céder la parole à ma collègue responsable de la biodiversité, Mme Torck.

• (1820)

**Mme Kelly Torck:** Merci.

En fait, lors de la COP15, le Canada avait annoncé une enveloppe de 350 millions de dollars au titre de sa contribution à un programme international sur la biodiversité destiné à aider les pays en développement dans la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. La somme de 200 millions de dollars a été annoncée en août à titre de première contribution à un nouveau mécanisme du Cadre mondial pour la biodiversité, en vertu du Fonds pour l'environnement mondial. Le Canada a été le tout premier contributeur. Ce fonds est désormais opérationnel. Les contributions de quelques donateurs supplémentaires nous ont permis de nous rapprocher de la barre des 200 millions de dollars américains, ce qui permet au fonds d'être opérationnel. Si tout va comme prévu, il pourra commencer à verser des sommes dans le courant de l'année prochaine, dès sa mise en place.

Le financement restant devra aussi être déterminé. Il s'agit de fonds gérés par Affaires mondiales Canada, le ministère chargé d'examiner les projets censés permettre la réalisation des objectifs

en matière de biodiversité, de préservation et de gestion durable, en conformité avec les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Ce financement commencera à être versé au cours du prochain exercice, à compter d'avril au plus tôt. Il s'agit d'une contribution de financement sur deux ans qui contribuera directement à l'atteinte des objectifs en matière de biodiversité dans les pays en développement.

**M. Ken McDonald:** S'agit-il d'un prêt ou d'une subvention?

**Mme Kelly Torck:** Ce sont des subventions.

**M. Ken McDonald:** Merci.

Parlons maintenant de la question de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, un sujet très important dans le Canada atlantique.

Je constate qu'il y a eu un dénouement dans la région Indo-pacifique, qu'une délégation ou une mission a été effectuée. Que fait-on sur la côte atlantique pour lutter contre la pêche INN? Il semble qu'il s'agisse d'un problème majeur. Je crois comprendre que l'industrie des mollusques et des crustacés est en plein essor. C'est en train de devenir une affaire d'argent, plutôt que de signaler les prises et de les déclarer en tant que revenus, etc. C'est un problème colossal dans le Canada atlantique à l'heure actuelle.

Que faisons-nous pour venir à bout de la situation et pour contrer ce genre d'activité?

**M. Brent Napier:** Merci de votre excellente question, monsieur le président.

Je dirais bien sûr qu'il faut aussi tenir compte de l'innovation et des technologies. Dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, nous serons évidemment en mesure de tirer de précieuses leçons. Notre effectif d'officiers de pêche, fort de 500 personnes, travaille sans relâche à l'application de ces règles par le biais d'un programme de 500 navires, avec le soutien de la Garde côtière, du renseignement et de la surveillance par des tiers.

Alors oui, il faut veiller au respect des règles. CNP et le ministère prennent cela très au sérieux. Nous veillons à disposer des ressources nécessaires pour faire face à ces problèmes.

**M. Ken McDonald:** Merci.

Je crois comprendre que beaucoup d'argent comptant circule dans ce type de transaction, de sorte qu'il n'y a plus personne pour signaler ces activités. Personne n'est pris la main dans le sac. Une fois que les prises sont transférées à l'étranger, il est possible sans trop de mal à les vendre pour de l'argent comptant. Nous reviendrons sans doute pour un autre jour sur la question de savoir comment s'y prendre pour faire respecter la loi.

Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président. Si quelqu'un d'autre de ce côté veut utiliser le temps qui reste, je l'invite à le faire.

Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Trente secondes.

**M. Ken McDonald:** D'accord. Je me sens généreux aujourd'hui.

**Le président:** Oui, en effet.

Quelqu'un veut-il profiter du temps restant? Alors... 20 secondes une fois, deux fois, vendu.

Nous passons maintenant à M. Bergeron, pour deux minutes et demie.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, monsieur le président.

Avant la publication de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, le Québec avait rendu publique la sienne dans un document récapitulatif de son ambition. Le Québec s'engageait à être présent dans la région en tant qu'économie verte et avait fait part de sa volonté de favoriser le partage d'expertise en matière de développement durable.

Le gouvernement fédéral est-il sensible à la contribution que peuvent apporter les gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités dans le cadre du déploiement de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, notamment sur le plan environnemental?

[Traduction]

**Mme Sandra McCardell:** Monsieur le président, nous sommes tout à fait conscients que les efforts déployés pour faire face à la situation environnementale dans le monde... Nous parlons d'un effort global, mais les efforts commencent chez nous. Nous ne pouvons pas espérer travailler de la bonne manière avec les pays étrangers si nous n'arrivons pas à coopérer avec nos propres gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux.

J'ai déjà fait allusion à la COP, et je me permets de l'utiliser comme exemple. En ce qui concerne le Québec, cette province sera représentée par un important contingent au sein de la délégation canadienne. Il existe de bons canaux de coopération et de communication avec toutes les provinces et tous les territoires qui participeront. Pas plus tard que la semaine dernière, le sous-ministre de l'environnement a invité tous ses collègues à participer à un dialogue ouvert pour expliquer nos priorités et écouter les leurs. Je dirais qu'il s'agit d'un effort qui doit s'étendre à l'ensemble du Canada, à l'ensemble de la société, et que le Québec a un rôle important à jouer à cet égard.

• (1825)

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Me reste-t-il encore un peu de temps de parole, monsieur le président?

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste une minute.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Selon une analyse publiée par le China Institute de l'Université de l'Alberta, des sociétés d'État de la République populaire de Chine détiendraient de 10 à 26 % des actions de plusieurs sociétés minières canadiennes. Voyez-vous cela comme une menace, un défi ou un problème? Y a-t-il là de quoi s'empêcher de dormir la nuit?

**M. Frank Des Rosiers:** La propriété de ces entreprises, dans plusieurs cas, est publique. Une participation minoritaire n'est pas source de préoccupation en tant que telle. Cependant, quand elle devient un élément de contrôle, c'est bien évidemment le genre de transaction qui fait l'objet d'un examen en vertu de la Loi sur Investissement Canada, qui est dirigé par le ministère de l'Industrie. Nous collaborons très étroitement avec lui pour ce type d'examen. Cela a été le cas l'année dernière, pour les investissements dans le secteur du lithium, qui soulevaient des préoccupations, et l'examen a mené à l'annonce d'une politique par les ministres Wilkinson et Champagne. Cependant, nous gardons l'œil ouvert, bien sûr.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Bergeron et monsieur Des Rosiers.

Nous allons passer à M. Boulerice pour deux minutes et demie.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Mes deux dernières questions s'adressent aux représentants du ministère de l'Environnement.

Les deux tiers de la planète sont constitués d'océans, dans lesquels existe une très grande biodiversité. La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique contient-elle ou prévoit-elle des mesures concrètes pour lutter contre l'acidification des océans, causée par le réchauffement climatique et qui pourrait perturber de nombreux écosystèmes très fragiles qui existent notamment dans les océans Pacifique ou Indien?

**Mme Sandra McCardell:** Si vous me le permettez, monsieur le président, je vais laisser mes collègues de Pêches et Océans Canada répondre à la question.

[Traduction]

**Mme Darcy DeMarsico:** Merci beaucoup de mettre autant l'accent sur le rôle des océans dans les changements climatiques.

Je dirais que, même si la lutte contre la pêche INN est la tâche prioritaire en vertu du fonds commun pour les océans de la stratégie Indo-Pacifique, nous cherchons aussi à savoir comment le fonds commun pour les océans peut soutenir la biodiversité et préserver les écosystèmes océaniques, y compris dans le contexte des changements climatiques.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Merci beaucoup.

Nous partageons un océan avec les pays de la région indo-pacifique. Il y a donc beaucoup de commerce et de transport qui se fait par bateau, ce qui a des conséquences environnementales, comme la pollution.

Ma dernière question est la suivante: la Stratégie prévoit-elle des mesures pour limiter ou diminuer l'impact de la pollution causée par le transport maritime?

[Traduction]

**Mme Darcy DeMarsico:** Cette question relève pour une large part de la responsabilité de mes collègues du ministère des Transports. Je peux dire que, l'année dernière, le Canada a coparrainé avec le Chili la Déclaration conjointe des Amériques pour la protection de l'océan, qui a été approuvée lors du Sommet des Amériques et qui protège notre océan Pacifique par le biais de toute une série de mesures de protection de l'environnement. L'accent est mis sur l'ensemble du Pacifique, ce qui signifie qu'il s'agit d'un réseau qui s'étend le long de la côte. C'est l'un des points dont il sera question.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Boulerice.

Le temps est presque écoulé, mais M. Kmiec a demandé deux minutes.

• (1830)

**M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC):** La question s'adresse surtout à vous, monsieur le président. J'aimerais savoir si la ministre des Finances a confirmé sa comparution devant le comité le 4 ou le 11 décembre au sujet de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures.

Cette motion a été adoptée par le Comité à la fin octobre. Nous sommes maintenant à la fin novembre et j'aimerais avoir une mise à jour. Nous avons accepté un amendement de la secrétaire parlementaire visant à fixer ces deux dates pour sa comparution.

J'aimerais simplement avoir une mise à jour.

**Le président:** Je vais demander à notre greffière de vous répondre.

[Français]

**La greffière du Comité (Mme Christine Holke):** Merci, monsieur le président.

L'invitation originale a été envoyée au ministère des Finances le vendredi 27 octobre. Ensuite, deux rappels ont été envoyés, soit le dimanche 19 novembre et aujourd'hui. Ils sont restés sans réponse.

[Traduction]

**M. Tom Kmiec:** Monsieur le président, je vous implore de rappeler à la ministre des Finances que ce comité a adopté une motion pour qu'elle compare. C'est sa secrétaire parlementaire qui a laissé entendre qu'elle pourrait comparaître devant le Comité pen-

dant ces deux jours pour faire le point sur une annonce qu'elle a faite en juin 2023.

Je pense qu'il est de la plus haute importance qu'elle compare devant ce comité pour expliquer l'évaluation de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. C'est également à l'une de ces deux dates que M. Bob Pickard, qui a fait ces allégations, se présentera devant ce comité.

J'aimerais obtenir cette mise à jour pour le Comité. J'aimerais que la ministre confirme au Comité quand elle comparaitra. Encore une fois, c'était à la demande de la secrétaire parlementaire... et nous nous sommes entendus sur ces deux jours en fonction de son horaire de l'époque.

**Le président:** J'en ferai ma priorité.

**M. Tom Kmiec:** Merci.

**Le président:** Je tiens à remercier nos témoins de leur excellent travail aujourd'hui. C'était bien de vous entendre tous. Il se fait du bon travail, ici.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour les excellentes questions qu'ils vous ont posées.

Notre greffière, nos analystes, nos interprètes et tous ceux qui nous appuient ont fait de cette séance un franc succès.

Sur ce, la séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>